



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021



Conservatoire national des archives et de l'histoire de l'éducation spécialisée et de l'action sociale (Cnahes)

63 rue Croulebarbe, 75013 Paris

cnahes.association@gmail.com - info@cnahes.org - www.cnahes.org Tél. : 07 86 48 57 24

Association 1901 déclarée le 11 juillet 1994 (J.O. du 3 août 1994)

SIRET : 402 446 033 00035 - N° d'activité : 11 75 52367 75

Table des matières

I. RAPPORT GÉNÉRAL.....	3
INTRODUCTION : DE QUOI LE CNAHES EST-IL LE NOM ?	3
1. COLLECTER, RÉPERTORIER, RENDRE ACCESSIBLE.....	4
2. <i>TRANSMETTRE</i>	6
3. CONSTRUIRE, DÉVELOPPER LES RESSOURCES NUMÉRIQUES SPÉCIALISÉES EN HISTOIRE D’ACTION ÉDUCATIVE ET SOCIALE	7
4. FAIRE...et FAIRE SAVOIR 🌀 La COMMUNICATION EXTERNE	8
5. CNAHES : VOUS AVEZ DIT ASSOCIATION ?	9
ANNEXE 1 : fréquentation du site web www.cnahes.org	11
II. RAPPORT SUR L’ACTIVITÉ DES NEUF DÉLÉGATIONS RÉGIONALES	12
AUVERGNE RHÔNE-ALPES	13
BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ.....	17
BRETAGNE	18
CENTRE-VAL de LOIRE.....	21
GRAND EST	22
HAUTS-DE-France	23
ÎLE-DE-FRANCE.....	32
OCCITANIE	34
PROVENCE-ALPES-CÔTE D’AZUR	36
III. L’ACTIVITÉ ARCHIVISTIQUE EN 2021	38
1. Fonds historiques traités en 2021	38
2. Les nouvelles entrées en services d’archives	40
3. Notices des fonds traités en 2021	41
IV. LES MISSIONS DE SERVICE CIVIQUE AU CNAHES	51

INTRODUCTION : DE QUOI LE CNAHES EST-IL LE NOM ?

En décidant en 2004 d'ajouter à l'intitulé de l'association « de l'éducation spécialisée et *de l'action sociale* », les fondateurs de 1994 – « diplodocus » - n'eurent pas du tout l'impression de se renier... Même si l'acronyme CNAHES n'a pas été modifié, l'extension de l'appellation est entrée dans les habitudes de tous. Sans prétention à trancher les questions -parfois un peu picrocholines- de la nature des relations entre cet éducatif et ce social.

Dans *Action Sociale*, il s'agit d'ailleurs davantage d'une référence à un champ large : plurisectoriel et institutionnel, pluriprofessionnel, tel que le droit l'a entériné dans Code de l'Action Sociale (et des Familles). Le respect des identités collectives héritées et en transformation est non seulement observé au CNAHES mais elles sont aussi l'objet des investigations mémorielles et historiennes. Mathias Gardet et Françoise Tétard, deux fondateurs du CNAHES, n'exploraient-ils pas, déjà en 2000 « L'utopie du travailleur social unique » ?¹

Le présent rapport d'activité témoigne à la fois de cette fidélité, 28 ans après, aux buts originels de l'association² et d'une extension qui s'exprime dans l'investigation mémorielle et historique dans d'autres secteurs de pratiques (handicap, insertion sociale et professionnelle, migrants, toxicomanies, hébergements sociaux etc.), dans un plus grand nombre de métiers du travail social, des partenariats publics et associatifs renforcés et élargis, un engagement dans la mise à disposition de ses ressources et compétences jusqu'aux personnes concernées (usagers) de ces structures dans leur passé. Ensuite dans un effort soutenu dans la construction des savoirs, leur diffusion, la transmission. Enfin dans une vie associative continuée par-delà les vicissitudes de l'état sanitaire du pays, vivifiée en interne par de l'intergénérationnel et, preuve de son dynamisme, toujours plus soucieuse de communication externe.

¹ <https://hal-univ-paris8.archives-ouvertes.fr/hal-02572375/document>

² « recueillir les témoignages des premiers acteurs du secteur de la protection de l'enfance, créer un centre de repérage, de conservation et d'exploitation des archives, contribuer à la diffusion des études et recherches, transmettre ce patrimoine aux acteurs de demain » JO du 3 août 1994

1. COLLECTER, RÉPERTORIER, RENDRE ACCESSIBLE

La démarche historiquement première du CNAHES garde toute sa pertinence : inciter et aider les structures d'action sociale et éducative -principalement associatives mais sans exclusive- à garder, faire classer et éventuellement déposer leurs archives.

Elle s'accompagne aujourd'hui d'un repérage des priorités à mettre en œuvre : territoriales (régions peu explorées), sectorielles (insertion sociale et économique, handicap), périodiques (deuxième partie du XX^e siècle désormais, voire début du XXI^e).

Le compte-rendu détaillé de l'activité archivistique 2021 par le chargé de mission se trouve plus bas en partie III.

La coopération avec les responsables des archives départementales (AD). Deux mots dans ce rapport sur cette facette de l'activité CNAHES. C'est une compétence des délégués régionaux qui en maintiennent la continuité par-delà les changements d'interlocuteurs (mutations). Ainsi à Dijon, Montpellier, Tours, Nice, Rennes (et ouverture en cours sur celles de Brest), Nancy et, en fait dans toutes les délégations. A Paris, dans les départements de la couronne, comme aux Archives Nationales, c'est le chargé de mission du CNAHES qui est le principal-mais non unique- interlocuteur des fonctionnaires³. Dans toutes les délégations où ils sont présents, les JVSC sont non seulement associés à ces échanges mais parfois mis en situation opérationnelle au sein des AD lors du traitement d'un versement d'archives éducatives/sociales. La page d'accueil du Guide des Sources du CNAHES, comme de la newsletter CNAHES.Actus, reprend une photo de la salle de lecture des AD de Rennes. Le CNAHES destine sa communication (Lettre et Supplément Archive, newsletter) au plus grand nombre de services d'AD sur le territoire, quelques-uns d'entre eux étant adhérents (et quelques-uns aussi d'archives privées de grandes associations)

Le CNAHES en position de médiateur. Deux cas de figure peuvent être relevés :

1/ Médiation AD- Associations ESSMS. À Tours, le CNAHES invite les associations (cadres de direction, personnels administratifs mais aussi travailleurs sociaux) aux AD pour y rencontrer les conservateurs qui y expliquent leur mission de collecte, les obligations légales et les finalités de tout le dispositif français d'archivage, la question des dons et dépôts des acteurs privés, les services qui peuvent leur être rendus. Prévue en décembre 2021, la séance a dû être reportée à 2022.

2/Médiation AD-Personne concernée (usager). Toute l'association est mobilisée vers des situations - rares encore mais déjà multiples - exprimant idéalement la finalité de l'association. Un exemple : un ancien usager d'une structure en trouve, via internet, une trace dans les publications CNAHES (une notice au Guide des Sources, une actualité régionale à l'occasion d'un interview etc...). Prenant alors contact avec l'association, il peut être guidé dans sa démarche de recherche personnelle sur son parcours (d'enfant, d'adolescent...) jusqu'à vouloir consulter son dossier aux AD en toute liberté et sécurité (dossier d'ailleurs communicable à lui seul). Les délégués régionaux (ou le chargé de mission national) facilitent cette entreprise qui concerne parfois la coordination entre plusieurs. Cette démarche première peut se prolonger d'ailleurs dans un projet d'écriture plus autobiographique (exemple en cours d'un nouvel adhérent placé successivement à La Prévalaye et à l'IPES d'Aniane dans les années 60/70) et/ou de contribution au travail collectif d'histoire de l'établissement ou du secteur, par exemple en proposant que son témoignage, préparé et structuré, soit recueilli par le CNAHES.

Le recueil de témoignages : la « production » propre des équipes CNAHES :

Ceux-ci sont recensés dans le tome 2 du Guide des Sources sur quelques 120 pages.

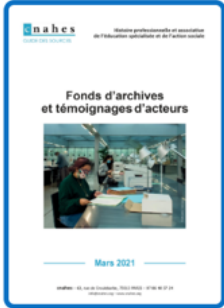
³ Rappelons l'existence des commissions « rentrée des fonds aux Archives Nationales » et « suivi où la DGCS a une place : non réunies en 2021, elle devront l'être en 2022

Chaque délégation développe et oriente ses projets d'interview, pratiquement tous désormais enregistrés et filmés. Un échange de pratiques se fait entre régions. L'exigence de qualité est à tous les niveaux, depuis la préparation documentée, la réalisation, le travail de montage vidéo, les retranscriptions, l'élaboration des notices. En Haut-de-France, c'est une commission « recueil de la mémoire » qui est aux manettes : deux rencontres effectuées cette année (voir rapport HdF)

Le cas de la Bretagne en 2021 illustre cette combinaison des formes de « production » d'archives ou de mémoire à partir d'un même territoire. Autour d'un ou deux établissements emblématiques (Centre de la Prévalaye, Ker Goat) une série de témoignages oraux audio-visuels documentés ont été recueillis par le CNAHES. Non seulement ils complètent les monographies d'établissements mais surtout ils donnent à voir le déploiement des diverses professions de l'éducation spécialisée (éducateur, éducatrice, éducateur technique, institutrice, psychologue etc.). En complément la délégation crée des films d'archives commentés, recueille des témoignages écrits, ou relaie les publications d'ouvrages autobiographiques de plusieurs de ces professionnels. Nombre de ces témoins ont une préoccupation d'autant plus grande par rapport à la formation qu'ils sont devenus formateurs, voire responsables d'IRTS. Ainsi, en 2021, recueil structuré du témoignage de Colette Mainguy, éducatrice à la Prévalaye, formatrice à l'école des éducateurs(trices) de la rue Charles Le Goffic puis APCS et IRTS, puis directrice IRTS Bretagne, « une des Femmes Pionnières de l'Éducation Spécialisée dans les années cinquante et soixante ». Tous ces documents sont accessibles par les pages régionales (parfois nationales) du site web www.cnahes.org soit par la chaîne You Tube Cnahes Bretagne enchâssée dans la chaîne You Tube Cnahes.

« Pouvez-vous faire notre histoire ? » Cette demande de conservation mémorielle et historique adressée au CNAHES peut constituer un autre cas de figure. Celle que nous décrit le rapport AURA concernant un établissement d'hébergement social (AHI) a émané de l'association reprenneuse de cet ancien équipement dont l'association support était absorbée. Ainsi après deux années consécutives d'enquête à Macon et Chalon sur Saône, Dominique Dessertine, historienne, membre du CNAHES, appuyée par la délégation AURA poursuit-elle la rédaction de l'histoire de « La Croisée », publication finale attendue en 2022.

Le GUIDE CNAHES des SOURCES
Un répertoire, un topo-guide, un manuel, un éclaircur du patrimoine Action Sociale
Mise à jour du 16/03/2021



**Préface,
Périmètre, Plan
général**



**1 - Fonds
d'archives**



**2 - Témoignages
d'acteurs**

Accès direct à partir de www.cnahes.org
 Enrichissons-le: contact: info@cnahes.org

2. TRANSMETTRE

Évènements : journées ou soirées d'étude 2021

En Hauts-de-France, la série des « **Dialogues CNAHES** » a été inaugurée le 25 novembre 2021. Michel Autès était reçu autour de son livre (avec Stéphane Rullac) « **Dire le Social** » (rétrospective de 50 années). Le dispositif comprend une présentation et animation par un membre du CNAHES (ici Y. Boudjemaï), 4 discutants et le public. Voir le rapport HdF.

Les reports à 2022 des **deux colloques/journées d'étude** prévus en Bretagne et dans le Grand Est n'ont pas cassé les dynamiques de préparation. Dans le premier cas, Rennes, « **Enfants et Justice** » est préparé en partenariat avec *Champs de Justice* ; dans le second cas, à Nancy, « **Pauvretés d'hier, d'aujourd'hui ...et demain ?** » est préparé avec l'*AREHSS* (Histoire Sécurité Sociale)

L'alliance avec les EFTS et Universités : point cardinal de l'activité de transmission CNAHES.

Au regard des mutations structurelles qui traversent ce champ des EFTS et des formations (universitarisation, décentralisation, regroupements etc.) le maintien par les délégués régionaux de relations conventionnelles solides est la condition pour perpétuer, voire développer, année après année l'offre de formation spécifique du CNAHES. Parfois membres d'instance de l'IRTS ou EFTS de leur région (CA, Conseil de Pôle etc.) les délégués régionaux suivent de près les stratégies de recomposition de l'appareil de formation sur leur territoire qui impactent, entre autres, la conservation mémorielle. Dans le cas de Auvergne Rhône Alpes, ce sont cinq anciens centres de formation (CCRA, ARAFDES, ESSSE, IREIS, IFTS Echirolles) qui se sont restructurés en deux entités ENSEIS et OCELLIA. Certains de ces EFTS sont contributeurs au Portail « *Enfantsenjustice.fr* », d'autres sont aujourd'hui sollicités pour une participation à la construction du Portail Histoire de la Protection de l'Enfance. Il a déjà été décrit dans des précédents rapports certains des aspects matériels que règlent les conventions, écrites ou non, avec les EFTS : mise à disposition de locaux, coréalisation de journées d'études, accueil occasionnel des JVSC du CNAHES etc. Mais on pourrait parler de présence globale. Un délégué régional la décrit ainsi « il s'agit de rester au contact de personnes appartenant aux différents niveaux de l'institution : président ou membre du CA (une administratrice est adhérente personnelle au CNAHES), directeur général (nouveau en 2020), direction IRTS, formatrices et formateurs, enfin documentalistes qui ont une place charnière dans le processus de formation »

L'offre de formation du CNAHES

Elle a été présentée dans le détail dans le document « **Le CNAHES partenaire et intervenant dans la formation des travailleurs sociaux 2021** », établi à la mi-juin. Le deuxième semestre de l'année scolaire a vu se renouveler les interventions du CNAHES notamment à l'entrée en 1^o année des nouveaux effectifs d'étudiants/apprenants des filières éducatives (ES, ME, AESH, EJE) et sociales (ASS, CESF etc.) : Rennes, Montpellier, Paris.... Celles de Hauts-de-France, sur les sites lillois comme sur le site Artois, sont présentées en détail dans le bulletin n° 2 de la délégation, commentées en détail par les formateurs permanents accueillant l'équipe CNAHES et prolongées par quelques propos d'étudiants (promotion de ME) recueillis après la séance : <https://www.cnahes.org/bulletin-de-liaison-n2-fevrier-2022/>. En

PACA cinq actions de formation ont été réalisées distribuées entre l'IESTS de Nice (aujourd'hui : HETIS) et l'IRTS PACA Corse de Marseille. Les contenus se rapportent bien entendu à l'histoire, tant histoire des professions qu'histoire des politiques sociales et éducatives, en conformité notamment au programme officiel de tous les diplômes niveau licence.

Mais rappelons que cette offre ne consiste pas en un kit uniforme national : elle résulte plutôt de l'élaboration, négociée avec des responsables de formation, par des équipes de bénévoles CNAHES au sein de chaque délégation. Dans la fabrication des corpus, la pluralité des expériences professionnelles et des titres-métiers des intervenants CNAHES joue un rôle important face à des apprenants réunis eux-mêmes - désormais dans la plupart des cas - en socle commun. Toutes les ressources pédagogiques propres au



CNAHES, des archives d'établissements/ services répertoriés au Guide des Sources au témoignages oraux collectés en passant par les sites web à visée pédagogique, sont largement utilisées lors de ces séances. EN 2021, l'autre offre de formation du CNAHES en direction du personnel de services d'action sociale, à savoir « **la formation à l'archivage** » a été suspendue du fait de la situation sanitaire (une première session en Bretagne).

3. CONSTRUIRE, DÉVELOPPER LES RESSOURCES NUMÉRIQUES SPÉCIALISÉES EN HISTOIRE D'ACTION ÉDUCATIVE ET SOCIALE

Portails web

Préfigurer le portail web documentaire « Protection de l'Enfance » renforçant « enfantsenjustice.fr »

Le portail enfantsenjustice.fr, après ses 14 années de développement, se porte bien. Sa fréquentation est en augmentation et son pilotage permet une rénovation permanente de ses contenus et de sa qualité de service numérique : travaux concernant la charte éditoriale, l'amélioration des thèmes et sous-thèmes et la création de nouveaux (33 sous-thèmes à ce jour) etc. Rappelons que le CNAHES y contribue pleinement.

En 2021, la proposition initiale CNAHES de compléter enfantsenjustice.fr par un nouveau portail « protection de l'enfance » rentre désormais dans une phase opérationnelle.

Extrait de la note d'opportunité initiale (2019) pour la création de ce portail :

« L'histoire moderne et contemporaine de la protection administrative de l'enfance, ses liens et ruptures avec les périodes antiques ou moyenâgeuses- est bien documentée. [...] La présentation de cette histoire à un public large reste cependant défailante. Elle est dispersée et fragmentaire »

Extrait de la page de présentation (page web) du projet :

« La création de ce portail repose sur la conviction que la mise en perspective historique est un moyen privilégié de mieux comprendre cet archipel vaste et complexe. À ce titre, il s'adresse aux professionnels de l'enfance, à ceux qui se destinent à le devenir, aux formateurs, aux historiens confirmés ou amateurs, aux étudiants, mais aussi à tous les citoyens à la recherche d'outils pour mieux appréhender la société dans laquelle ils vivent »

Fin 2021, le comité de rédaction, presque totalement constitué, a permis à ses membres d'affiner l'arborescence des thèmes envisagés, une quinzaine dans un premier temps. Le processus de production a été précisé : rôles respectifs des membres du comité de rédaction, appel à des contributeurs extérieurs et recherche documentaire (documents, images, outils bibliographiques, liens externes) notamment par une coordinatrice. Puis validation par le comité éditorial. Après examen des options techniques, le choix d'un site web séparé de celui de enfantsenjustice.fr est adopté mais les renvois de l'un à l'autre et des éléments de présentation semblables seront conçus (avec cahier des charges pour les prestataires de design graphique et développement).

Prévu pour début 2022 : un « **site annonce** » avec, en préfiguration, quelques pages de présentation et un premier exemple de déploiement d'un des thèmes. Cela appuiera notamment la mise en place d'un partenariat de soutien et d'engagement financier durable.

Modules pédagogiques

À l'initiative du CNAHES, il s'agit de développer de manière qualitative des modules pédagogiques à destination des étudiants et des professionnels de l'éducation spécialisée.

Une première série de modules pédagogiques envisagée concerne l'histoire des professions sociales et éducatives.

La vidéo de base d'un module pédagogique, « *Histoire d'une profession. Éducateur Spécialisé* », soit un film de 5 minutes, a été projetée en avant-première lors de l'AG associative du 8 octobre au CEDIAS. C'est une

production CNAHES, fruit d'un long travail de synthèse des données historiques et une réalisation de haute qualité par la Coopérative **Paroles en images**.

D'autres films d'histoire de professions vont être mis en route : Éducatrice(teur) de Jeunes Enfants, Assistant.e de Service Social

Chacun de ces modules métier comprendra : 1 vidéo histoire du métier (5mn), des vidéos portraits de travailleurs-travailleuses (3X3mn), 1 vidéo analyse des portraits (3mn), 1 vidéo analyse d'archives (1mn)

Sur le même module, un ou plusieurs cours thématiques (ex : éducateur milieu ouvert/ en institution) de 20 à 30 minutes préalablement enregistrés seront proposés (modèle classe inversée), ainsi que des extraits de témoignages issus du GDS.

Plateforme ministérielle

Le Centre National de Ressources en Travail Social, **CNRTS**, plateforme numérique, est en gestation sous pilotage de la DGCS. Le CNAHES a manifesté son intérêt pour cette réalisation et l'accord de ses instances pour une contribution raisonnée à certains de ses modules (aspect histoire, par exemple sur « aller vers » ou « participation des familles »).

4. FAIRE...et FAIRE SAVOIR La COMMUNICATION EXTERNE

La présentation des activités associatives et des ressources se fait également au travers des autres supports de communication qui se sont démultipliés et mutuellement renforcés :

- **Panneaux-étendards** pédagogiques CNAHES (au nombre de 15) présentés au stand CNAHES lors d'événementiels,

- **Site web** www.cnahes.org: pages d'actualités nationales, le CNAHES en régions et toutes les autres nombreuses rubriques obtiennent des taux de consultation en forte croissance (voir annexe 1)



- **Messagerie** cnahes.association@gmail.com : routage Lettre et newsletter, convocations AG, appels à cotisations, communiqués exceptionnels, ex en 2021 « Une travailleuse sociale tuée dans l'Aube »

- **Page Facebook CNAHES** : porte d'entrée sur les réseaux sociaux pour ramener vers le site web. En 2021 les JVSC ont conçu divers projets d'aménagement de cette page. L'un d'entre eux appelé « date anniversaire », consiste à prendre prétexte de la date du jour pour poster une vignette historique et des liens concernant des événements majeurs passés ce même jour. Exemple du 2 février. Dispositif qui fonctionnera en 2022,

- **Compte LinkedIn CNAHES** puissant relayeur,

- **Newsletter CNAHES.Actus** : 2 parutions en 2021,

- **La LETTRE** du CNAHES et son **Supplément Archives** : numéro double paru en 2021 ainsi qu'un Supplément consacré aux archives du Foyer Duquesne à Dieppe.

- Une chaîne **You Tube** CNAHES

- Les **bulletins** ou **lettres** des délégations régionales.

Par là-même l'audience du CNAHES va bien au-delà des adhérents, socle indispensable.

La commission communication est un organe actif où la plupart des JVSC contribuent activement. Chacun des supports invite à la création en même temps qu'il nécessite le développement de savoir-faire mais

l'agencement global de la communication au travers de ces media fait aussi l'objet d'un travail de réflexion continu. Initiée en 2020, la formule des « ateliers coopératifs de formation » à WordPress (site web), qui a débouché sur quatre tutoriels vidéo, a été poursuivie en 2021 : les webmasters des délégations régionales y apportent leur expérience et suggestion.

5. CNAHES : VOUS AVEZ DIT ASSOCIATION ?

Le fluide associatif

Irriguée par la vie des délégations sur les territoires régionaux et par les rencontres nationales dans le cadre des diverses instances, l'association, si elle reste bien définie par ses buts et les actions qu'ils appellent, nourrit et se nourrit des bons rapports entre ses membres, tissant des liens forts sans négliger la force des liens faibles routinisés ou ritualisés (des vœux par exemple à des solidarités plus actives dans les cas de défaillance de santé), cherchant le consensus au travers même du respect des règles et des responsabilités de chacun des niveaux de décision. L'intergénérationnel y est renforcé par la présence permanente désormais des jeunes Volontaires ; quant à la mixité F/H le CNAHES la pratique sans le savoir (comme Mr Jourdain la prose) et sans avoir attendu l'indice de mixité Zimmermann (2017) : sur 9 postes de responsabilité d'une délégation régionale, 5 sont tenus par des femmes.

Ce composite du volontariat/bénévolat CNAHES, fait de professionnels de l'action éducatives et sociale (anciens, actuels...futurs !), de chercheurs (universitaires ou non, d'associations manifestant leur engagement pour la mémoire du secteur d'activité, d'usagers, d'amateurs des cultures patrimoniales, reste précieux. Il s'accompagne d'un indispensable partenariat que nous citons au fil de nos rapports d'activité même si ce n'est pas toujours exhaustifs

Partenariats

Rappelons les trois partenariats avec les pouvoirs publics : ministériels : Justice, Culture, Solidarités et Santé. Les relations se font tout au long de l'année -notamment via le président- assorties parfois d'une rencontre au ministère concerné : siège de la DGCS en décembre 2021, présence de la DPJJ à l'AG au CEDIAS, rencontres avec la Culture (service interministériel archives de France). Il s'agit d'écoute mutuelle et de coopération concrète sur certains chantiers même si pour le CNAHES les besoins matériels et financiers pour les missions qu'il se donne et pour conserver le poste d'un salarié chargé de mission le conduisent à souhaiter davantage de subvention (côté Solidarités et Santé notamment). Dans les délégations régionales également les rapports avec les collectivités et établissements publics existent en delà de ceux déjà cités avec les AD : ainsi avec des élus ou membres de cabinet de présidence de conseil régional ou départemental (Grand Est, Hauts-de-France).

Côté associatif, nous avons déjà cité le partenariat avec les établissements de formation en Travail Social. Nombre d'autres associations adhérentes, dans chacune des régions,

mériteraient d'être citées. Nous nous limiterons ici à citer Nexem dont le soutien au CNAHES est capital. Et aussi Espoir CFDJ...qui est bien davantage que la domiciliation rue de Croulebarbe !

La relance de coopération avec d'autres associations d'histoire sociale (AHPJM, GREHSS, CODHOS , PAJEP reste en perspective.

L'interaction avec le Fonds de dotation Françoise Tétard fonctionne très bien (présidence commune) : ainsi un témoignage important pour l'action de la prévention spécialisée peut-il voir le jour en 2021 via la publication de « *Vivre à la Meinau, conflits et construction des solidarités dans un quartier de Strasbourg. 1957-2020* » de Rudi Wagner, qui reçoit le Prix Françoise Tétard pour cette année-ci.

L'assemblée générale au CEDIAS en octobre 2021 : retrouvailles, exposés attractifs, débats. Ici :

<https://www.cnahes.org/le-cnahes/lassociation/la-vie-associative/>



Cinéma (et archives TV) : le CNAHES entre en scène

Là aussi l'association bénéficie de l'engouement de deux administrateurs pour le Festival du Film Social. Martine Trapon et Daniel Dupied participent à la sélection des films de l'édition 2021. Dans la foulée l'adhésion du CNAHES à la 25^e image, association support, est acquise et un nouveau partenariat se met en place. 2022 sera très probablement l'année où l'approche historique trouvera une place dans la démarche globale du Festival.



En Hauts-de-France, un intense travail est en cours en vue d'un *Catalogue ressource de documents audio-visuels détenus par l'INA* : c'est un travail entrepris par la délégation HdF.

Youcef Boudjemaï, adhérent, supervise ce travail d'investigation entrepris par une ancienne JVSC, Romane Lecomte. Une première publication en 2022 (références, textes de commentaires et contextualisation) donnera à voir la richesse, pour la seule région HdF dans un premier temps, des documents existants en rapport avec la figure du métier d'éducateur spécialisé (là aussi, dans une première étape de recensement) . En préparation : une exposition au Centre de Savigny-sur-Orge : « La justice des mineurs fait son cinéma »

Accueil de JEUNES VOLONTAIRES EN SERVICE CIVIQUE (JVSC) : le CNAHES persiste et (s') enrichit

Le rapport du délégué CNAHES sur cette mission est en partie IV de ce document

5 jeunes femmes, 4 jeunes hommes ont participé à la vie du CNAHES en régions (Bretagne, Grand Est, Hauts-de-France, Île de France) et au national. Le bon niveau d'accueil, d'accompagnement-tutorat de ces jeunes par les délégations témoigne de la dynamique intra-associative. Une rencontre de tous ces JVSC avec les administrateurs s'est tenue en visio le 24 mars 2021, avec des échanges très riches tant sur les propositions que sur le sens des missions tournées vers l'Histoire/ Mémoire ; cet évènement caractérisait de lui-même le « transmettre et recevoir » propre au CNAHES, selon les termes du délégué associatif au Service Civique.

Les rapports précédents avaient mis en évidence le fort investissement des JVSC dans la rénovation et le développement des moyens de communication du CNAHES. Des ateliers coopératifs de formations montés par ces jeunes eux-mêmes au profit des adhérents bénévoles ont été faits sur la création d'articles ou de pages web par exemple. Les JVSC de 2021 continuent dans cette perspective, investissant par exemple la page Facebook CNAHES. Mais bien d'autres « missions » sont investies par les JVSC. Ainsi dans toutes les délégations où ils sont présents, ils participent activement aux échanges avec les Archives départementales, ou même sont mis en situation opérationnelle au sein de ces AD lors du traitement d'un versement d'archives éducatives/sociales.

On peut aussi rapporter la présence de ces mêmes deux JVSC de Bretagne aux rencontres « Justice et Jeunesse » à Belle-Île en mer le 1er octobre 2021. Accompagnant deux bénévoles CNAHES délégués par le président et le délégué régional Bretagne, les deux JVSC ont restitué dans un montage vidéo de 10 minutes leur compréhension bien documentée de cette histoire singulière de la colonie pénitentiaire, document empreint de sensibilité après deux jours d'immersion sur l'île. Elles ont contribué également à la mise à disposition pour un large public des actes de ces journées dans la rubrique « recherche et transmission » en Bretagne.



Rencontre Justice et Jeunesse 2021 à Belle Île en mer 1 & 2 octobre 2021

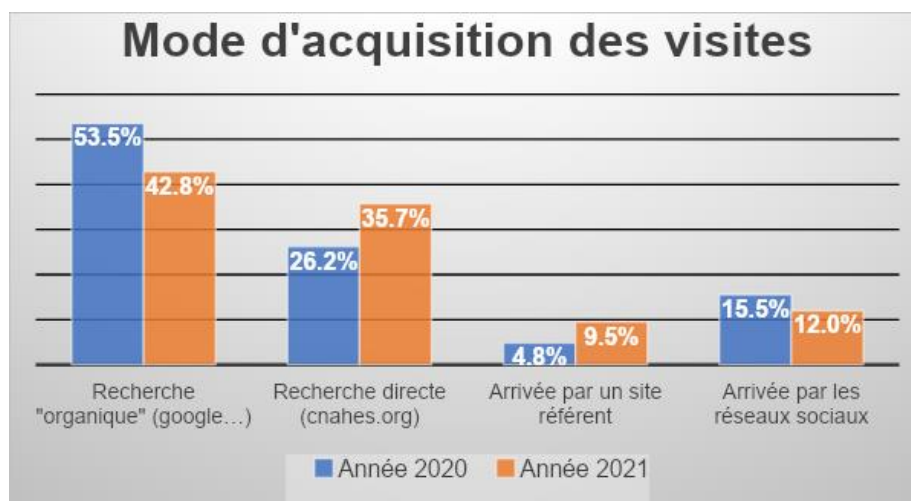
[You Tube CNAHES](#)

Pierre MERLE et Bernard HECKEL

ANNEXE 1 : fréquentation du site web www.cnahes.org

11

Le nombre de visites du site Internet du CNAHES poursuit sa forte croissance initiée en 2019 (+118% entre 2020 et 2021). La liaison avec les réseaux sociaux (en particulier la page Facebook du CNAHES) observée depuis 2019 se vérifie toujours.



Qualité moyenne des visites

	2020	2021
Pages/visites	2,56	1,89
Durée moyenne de visite	2'04''	1'20''
Taux de rebond*	68,6%	71,04%

*Calculé à partir du nombre de visiteurs qui sont entrés sur une page web et qui ont quitté le site après,

II. RAPPORT SUR L'ACTIVITÉ DES NEUF DÉLÉGATIONS RÉGIONALES

Neuf délégations régionales en 2021



AUVERGNE RHÔNE-ALPES

En 2021, la région AURA comprend une quarantaine d'adhérents, dont six associations, un nombre plus large de sympathisants et partenaires non cotisants

Les réunions de la délégation sont bien sûr ouvertes à tous ces adhérents ; néanmoins c'est un collectif d'une quatorzaine d'entre eux qui se retrouvent à intervalle régulier. En 2021, avec un début d'année encore touché par les restrictions sanitaires les rencontres en « présentiel » se sont échelonnées ainsi : une fois sur le premier semestre, deux fois au second semestre.

Recueil Covid et Travail Social

Participant à la réunion de Janvier, Bernard Heckel, président national et adhérent AURA, fit le point sur la campagne CNAHES « mémoire de crise sanitaire » ; les quelques 70 contributions recueillies et classées sous forme de « fonds » sont conservées et le CNAHES, auditionné par le HCTS a pu adresser à celui-ci une sélection de notices pour alimenter le rapport « Le travail social au défi de la crise sanitaire » qui sera publié ce même mois de janvier

La contribution AURA a pris la forme d'un documentaire, résultat d'un recueil de témoignages de professionnels du travail social. Les protagonistes racontent leur quotidien pendant le premier confinement. Trois éducateurs spécialisés (MECS et accueil de jour), une enseignante spécialisée (DITEP), deux cadres de direction (DITEP) se sont prêtés au jeu de l'interview et ont livré à Béatrice Pontvianne leur vécu de cette période inédite en France. Dans ce documentaire d'une heure environ, les pratiques au quotidien, les difficultés, les adaptations nécessaires et les ressources mobilisées pendant cette période ressortent de ces témoignages récoltés par Béatrice Pontvianne et Kristel Viguié. Un travail de décryptage et de synthèse reste néanmoins à poursuivre pour lequel d'autres membres de la délégation se portent volontaires. À propos des modifications ressenties dans le travail avec les familles pendant les confinements -ou le regard porté sur elles- des réflexions intéressantes ont été formulées et d'autres sources d'étude citées : Joelle Bordet, Pierre Vidal Naquet



L'accès à la vidéo (1h) et sa présentation détaillée sur les pages d'actualité AURA du site web www.cnahes.org

L'Histoire de La Croisée des Chemins

À chacune des rencontres de l'année, Dominique Dessertine fera le point sur ce travail d'enquête au long cours (deux longues années). Rappelons qu'à l'origine de ce chantier l'association Le Pont de Mâcon a demandé au CNAHES d'entreprendre un travail sur le passé d'une association de Chalon-sur-Saône qu'elle a absorbée et de son établissement le CHRS La Croisée. Sept témoignages oraux ont été menés par quatre membres de la délégation, tous très riches. Le travail sur les archives écrites est également poursuivi tout au long de l'année et des restitutions régulières sont faits aux dirigeants de Le Pont. Dominique Dessertine, historienne, membre de la délégation, poursuit seule la rédaction finale, attendue pour début 2022. L'intérêt de cette publication à venir est probant : outre la singularité de cette monographie locale sur quatre décennies d'existence, apparaîtront les évolutions et vicissitudes des politiques dites aujourd'hui d'Accueil-Hébergement-Insertion, enrichissant ainsi la connaissance sur un secteur d'activité dont l'historiographie est faible, sinon inexistante



L'équipe en interview distancié

Histoire de Recherches et Promotion

Un article de Hélène Borie (et Pierre Merle en appui) est paru en juin 2021 dans la Lettre du CNAHES n° 64-65 sous le titre « Une page de l'histoire de l'éducation spécialisée et de la formation à Lyon 1943-1970 ». L'article est également disponible en intégralité sur le site web. La spécificité du projet de cette école « d'éducateurs en cours d'emploi » ouverte en 1969 (elle fusionnera en 2004, formant l'ARFRIPS actuelle) est présentée ici sous l'angle des intentions des promoteurs. L'article est donc à mettre en relation avec la publication d'un long interview de Alain Noël Henri, également réalisé par la délégation en 2018, et disponible sur le site web.

Intervention en formation

À l'ARFRIPS, Dominique Dessertine et Hélène Borie sont intervenues sur « préhistoire et histoire du métier d'éducateur spécialisé », puis « le quotidien, la pratique et les mots de l'expérience à partir des travaux de Paul Fustier et Fernand Deligny ».

Relations avec les Archives Départementales et Métropolitaines de Lyon

ADML

Il n'y a pas de réunion avec les responsables des ADML, très débordés par ailleurs, mais la déléguée régionale maintien des liens tout au long de l'année en passant régulièrement voir ceux-ci ou par téléphone.

Guide des Sources

A l'occasion de la réunion de septembre, Pierre Merle, secrétaire associatif national est présent. Parmi les présentations qu'il fait des actions nationales ou des autres régions, figure l'aboutissement du Guide des Sources (GDS) et sa disponibilité intégrale en ligne. Un tirage papier de la partie AURA de ce GDS (les fonds d'archives régionales répertoriées et les témoignages audio ou audio-visuels recueillis) fait redécouvrir aux membres de la délégation la richesse du travail accompli et des données recueillies. Cela encourage à poursuivre mais aussi à se servir de ces matériaux pour étudier certaines problématiques (voir rubrique projets)

Des notices restent à écrire (ex : celle de l'interview de Pierre Ricco, effectué en Savoie en juin 2021)

Projets de la délégation

Hélène B. propose d'approfondir le processus des **fusions/absorptions** entre associations gérant des ESSMS, de plus en plus nombreuses. Un débat s'engage. Il faudrait d'une part disposer de fichiers des associations à différentes dates, et d'autre part contacter un certain nombre d'entre elles pour leur demander comment elles ont vécu ces épisodes, et si elles accepteraient de nous donner accès à leurs

archives. Vu l'ampleur de la tâche il est décidé de limiter nos approches aux associations déjà connues de nous de l'intérieur, et aux plus importantes d'entre elles, auxquelles on pourrait présenter une offre. François pourrait contacter ACOLEA (ex SLEA, Providence Saint-Bruno et Printemps, de Sainte-Foy-lès-Lyon). Ambroise pourrait suivre le Prado.

Cette étude sur le changement dans les associations, donne lieu à un débat repris au fil des réunions. N'est-ce pas davantage un thème de *recherche* de fond qu'un travail que puisse mener le Cnahes ? La culture, l'élaboration du projet associatif, la transmission sont certes des points importants à analyser, mais il faut déjà avoir les matériaux. Bernard H. explique combien en prévention spécialisée en Loire-Atlantique, on est parti de six associations pour aboutir aujourd'hui à une agence départementale, et qu'il est difficile de savoir où sont les archives, ce qui serait déjà le premier travail à effectuer...

Des thèmes importants seraient à creuser. François souligne qu'il y a eu une longue période de cogestion État/association, au temps de Georgina Dufoix par exemple avec François Bloch-Lainé, haut fonctionnaire et président de UNIOPSS.

Maurice souligne que les projets associatifs sont désormais très souvent rédigés par des cabinets spécialisés, financés par un fonds spécial, et pour lesquels l'histoire ne fait l'objet que d'un rappel anecdotique en début de rapport, sans analyse profonde.

Toxicomanies

Une membre de la délégation, Jeanine F., étant secrétaire associative d'Oppelia, Addictions/Santé/solidarité, est porteuse de la question : le travail qu'elle aimerait faire sur l'évolution de la prise en charge des addictions est-il recevable dans le champ du CNAHES ? D'abord parce que la lutte contre les addictions est d'initiative récente, les années 1970, et d'autre part, parce qu'il ne s'agit pas de l'éducation spécialisée, qui est au cœur du Cnahes. Au cours de la discussion, il est relevé que le Cnahes a élargi depuis plusieurs années ses champs d'investigation à toute « l'action sociale », et que, donc, comme pour les CHRS, objet de l'étude actuelle sur la Croisée des chemins de Chalon, d'origine également relativement récent, le travail sur les addictions/toxicomanies ne peut qu'enrichir les fonds CNAHES ; d'ailleurs il y eut la lutte contre l'alcoolisme, beaucoup plus ancienne. Sa proposition est donc acceptée sans réserve, et vient enrichir le programme de la délégation pour 2022. Jeanine le conduira car elle connaît bien ce secteur et qu'il est essentiel de partir des forces de chacun. Elle fournit un bref premier historique des associations au sein desquelles elle a été et est très active. Dans ce secteur de soins né d'initiatives de médecins et de psychologues, dépendant de la Santé (aujourd'hui ARS) et très financé dans les années 80, elle a connu l'association Jonathan de Villefranche sur Saône, qu'elle a présidée. Celle-ci, née dans les années 1970, a fusionné en 2000 avec l'APUS, association lyonnaise partie de l'hôpital Edouard-Herriot, pour donner ensuite ARIA, structure médico-sociale territoriale d'Oppelia⁴. Cette investigation sera d'autant plus intéressante qu'un autre membre de la délégation, Maurice F., a dirigé pendant quelque mois l'association Rimbaud à Saint-Etienne, laquelle a refusé de se joindre à ce dispositif. Fondée par le psychiatre Michel Debout, appuyé par le psychologue lacanien Noël Tilleul, Rimbaud a traversé des temps difficiles du fait de la difficulté à trouver des administrateurs et des financements, mais a tenu à rester indépendant. Il y a donc eu échec d'un projet régional. Il y a quatre ans Oppelia, créée à Annecy douze ans plus tôt, par Alain Morel, est devenue une association nationale (elle n'est pas la seule), qui a intégré Aria.

Il existe donc des archives -le repérage en sera fait par Jeanine F.- et des porteurs de mémoire, prêts à témoigner en particulier le directeur Morel qui va partir à la retraite et le président Jean-Louis Lourat.

Une chronologie plus précise en deux ou trois pages inaugurera ce travail début 2022.

⁴ Créée à Annecy il y a douze ans, Oppellia est désormais l'association nationale qui fédère 19 structures territoriales, dont ARIA

Fonctionnement de la délégation et communication régionale



*Le CNAHES dans le portail
« partenariat » de l'ARFRIPS : une
convention qui inclut prêt de salles de
réunions, d'espaces de stockage,
interventions en formation ...*

La déléguée, Hélène Borie, a participé aux réunions du Conseil d'Administration et les réunions de délégués régionaux en distanciel ou présentiel.

Ambroise Charleroy fait fonction de webmaster, notamment pour alimenter les diverses pages régionales du site web : actualités, recherche et transmission en AURA, vos archives en AURA etc. À ce titre, il participe à la commission communication au plan national et est souvent porteur de propositions concrètes (par exemple quant à l'usage de You Tube par le CNAHES)

Une réorganisation du fonctionnement de la délégation s'impose, Hélène Borie demandant à être secondée sur diverses tâches et missions.

Mai 2022
Hélène BORIE, déléguée régionale

BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

Pour des raisons de santé de la déléguée, la dynamique de la vie associative a été quelque peu ralentie dans cette région.

Toutefois 5 à 6 membres se sont réunis régulièrement pour poursuivre un important chantier d'archives : celui du CREAL Bourgogne Franche Comté. Ce travail se fait en lien avec la directrice des Archives Départementales de la Côte d'Or. Les versements ont lieu au fur et à mesure. Le travail de tri s'est poursuivi et le projet a beaucoup avancé. Clôture envisagée : juin 2022.



Témoignage : « beaucoup d'entrain et de plaisir dans ce travail collectif » !

Un autre chantier d'archives -évaluation, tri, recueil et éventuel versement aux AD- est en perspective. Celui de l'Association parentale des Papillons Blancs de Beaune (21), fondée en 1958 au service d'enfants handicapés et qui, après un rapprochement depuis trois ans avec l'Association Beaunoise de Protection de l'Enfance (1929) prévoit une fusion début 2022 [actée à la date de l'écriture de ce rapport : EHCO Enfance et Handicap en Côte d'Or]

La délégation a également apporté son aide à une personne désireuse de s'engager dans l'écriture de sa vie professionnelle.

Mars 2022
Gisèle DACLIN, déléguée régionale

Fonctionnement de la délégation

La délégation régionale Bretagne, pour des raisons sanitaires, n'a pu se **réunir en Assemblée plénière**. Les commissions de travail ne se sont à nouveau pas réunies (1 fois en 2017 ; 4 fois en 2018 ; 5 fois en 2019 ; 0 fois en 2020).

Le Bureau Cnahes Bretagne en responsabilité de l'accueil et suivi des Volontaires en Service Civique pour assurer les **tutorats s'est réuni 16 fois en présentiel en 2021 et 11 fois en vidéoconférences...**

Avec Martine Trapon, administratrice, le délégué Régional s'est déplacé à une seule réunion à Paris CA et DR (<https://www.cnahes.org/ag-cnahes-nos-adherents-enrichissent-nos-connaissances/>). Toutes les autres réunions ont été en vidéo conférences. Il s'est déplacé à Belle île pour le colloque de l'association La Colonie.

Communication

La délégation a envoyé 10 **lettres** (électroniques et .pdf) (**n°50 à 60**) à ses **adhérents** (12 en 2018 ; 16 en 2019 ; 11 en 2020) ; **et n'a** envoyé aucune lettre d'information grand public (5 en 2019 à plus de 1600 à chaque envoi, 2 en 2019 à plus de 2500 à chaque envoi) car **remplacée par des Posts LinkedIn** de « **Conservatoire National CNAHES** » dont la dernière en décembre 2021 a été envoyée à 9 900 abonnés (7000 en 2020) dont **Le taux de clics est de 40 à 75%**. La délégation a participé activement aux **articles sur le site, le Facebook national et régional, toujours en lien avec une page article du site national** <http://www.cnahes.org/>.

Recueil de la mémoire en Bretagne

La délégation continue la **mise en valeur des ressources** déjà acquises avec les interviews réalisés sous la précédente déléguée régionale Marie France Hamon.

Adhérents

La délégation est passée à **42** adhérents dont 8 Associations **en 2021** (20 en 2017, 35 en 2018, 38 en 2019, 40 en 2020) avec pourtant **5 nouveaux**. **? Malgré les rappels certains s'étonneront de le découvrir ? ...**

Accueil de Jeunes Volontaires en Service Civique. Réalisations.

La délégation a **accueilli en 2020 quatre jeunes volontaires en service civique** sur la thématique de la **mémoire et de la citoyenneté, soutenue dans ce projet par ASKORIA, ADAPEI35, CREA et AR ROC'H- Rey-Leroux**. Ces jeunes volontaires ont réalisé sous la houlette bienveillante et stimulante des tuteurs :

> **Lisa** : 2021 Travail sur le panneau Handicap. Actualisation de l'affiche du Colloque « Enfants et justice » reporté 2 fois. Travail sur la page de garde du guide des sources (<https://www.cnahes.org/ressources/orientation-des-chercheur-se-s/guide-des-sources/>), sur les fiches interviews de Mesdames Perrigault et Castillon. Avec Léa, recherches aux AD35 sur les archives du CREA et autres établissements qui pourraient être intégrés au Guide des sources région BZH. Finalisation de la présentation du document « *Itinéraire d'un psychologue* » de Yann Maléfant (1925-2019) pour sa mise en ligne sur le site Cnahes. Lisa Daudibon a réalisé un important travail de structuration et de synthèse des contenus qui lui ont été donnés à traiter et a donc réalisé un apport précieux aux ressources documentaires du Cnahes et à la préparation d'un futur colloque ADAPEI. Lisa nous apporté des compétences en graphisme, bureautique, et vidéo communication. Elle a été embauchée par une association du secteur.

> **Léa** Hervé a travaillé pour le guide des sources avec photo prise aux AD35 en lien avec Lisa. Photo utilisée pour le bandeau du 1° n° de Cnahes Actus (<https://www.cnahes.org/parution-du-cnahes-actus-n1/>). Elle a finalisé avec le Bu Cnahes Bretagne la création de 2 Kakémonos (<https://www.cnahes.org/kakemonos-cnahes-bretagne/>), supports de communication pour la délégation

avec beaucoup d'échanges avec les tuteurs autour du Kakemono sur le handicap. But des panneaux : donner à lire et montrer la réalité et les forces en jeu; voire provoquer des questionnements. Pour le colloque « Enfants et justice » avec Champs de Justice elle a perfectionné le 4 pages du Colloque « Enfants et justice ». Travail sur l'interview de Colette Mainguy qui aboutira à la publication d'un premier témoignage sur son passage à La Prévalaye après contrôle par le DR (<https://www.cnahes.org/educatrice-specialisee-a-la-prevalaye-1959-1970/>), puis à un second sur la période Formatrice à l'école de la rue Charles Le Goffic (<https://www.cnahes.org/colette-mainguy-formatrice-ecole-charles-le-goffic-rennes/>). Rencontre et travail avec Mme Bailly très riche avec remise de documents qu'elle a scannés et listés pour les AD35. Elle a réalisé une petite vidéo Bilan de son volontariat présenté au CA le 24 mars en distanciel (<https://www.cnahes.org/lea-volontaire-service-civique-cnahes-bretagne-temoigne/>). Elle a accueilli et accompagné un stagiaire Matthieu Lunel pendant une semaine (<https://www.cnahes.org/23-mars-2021-journee-de-formation-aux-archives-departementales-35/>). Elle a bénéficié de 14 formations durant ce Volontariat en Service Civique 2020-2021 pour un total de 81 heures. Hésitante entre 2 orientations (éducatrice, éducatrice technique ou horticulture), elle a pu rencontrer des professionnels et faire le choix de rentrer en formation horticole en alternance.

>> **Gaëlle et Jade** sont arrivées le 6 septembre 2021 (fin contrat JVSC 6 mai 2022) et ont été mobilisées de suite sur la préparation de l'intervention Cnahes Histoire de l'éducation spécialisée auprès des étudiants en 1^o année d'Askoria, sur la participation Cnahes aux rencontres Justice et Jeunesse à Belle Ile début octobre. Elles ont réalisé un reportage mis en ligne sur le site (<https://www.cnahes.org/memoire-de-la-colonie-penitentiaire-a-belle-ile-en-mer/>). Elles ont participé à l'AG du Cnahes du 8 octobre (<https://www.cnahes.org/ag-cnahes-nos-adherents-enrichissent-nos-connaissances/>). Après leur formation CNAHES au classement des Archives elles ont étudié les obligations ISO et le plan de classement d'Askoria, ont formaté un plan de récolement des archives historiques des 4 écoles qui ont fondé l'APCS_IRTS Bretagne sous contrôle de Patrick Lechaux et du DR. Ce document a été validé par notre permanent Sylvain CID et par ASKORIA. Le récolement des 104 cartons a été terminé en fin décembre 2021. Elles ont été mobilisées sur la préparation du colloque « Enfants et justice » reporté à nouveau en mars 2022, nous ont proposé des projets d'affiches.

Chantiers d'archives :

6-a > orales : reste à finaliser les témoignages de Baron Gérard (1935-2016), Lebreton Jacques (1937-2016), Piriou Odette (1932-2021), Michel Lemay, Danton Yvon, qui ont été réalisés par nos JVSC et qui sont en cours de vérification par la DR avant publication.

6-b > écrites : nous avons mis en ligne en 2021 après validation par les intéressés : le témoignage de Claude Bouillon (<https://www.cnahes.org/claude-bouillon-educateur-technique-a-la-prevalaye/>); des extraits du livre publié par Roger Serrand (<https://www.cnahes.org/roger-serrand-temoignage-educateur-directeur-bretagne/>) et par Christian Lucas (<https://www.cnahes.org/experience-fondatrice-secteur-handicap-temoignage-dun-educateur/>),

6-c > Documents originaux FBSEA mis en valeur n'ont pu être restitués ASKORIA / CREAI ou transféré aux AD35. Manifestation remise en 2022.

6-d > Le Chantier archives Ar Roc'h devrait-être réalisé en 2022 après la pandémie et serait sans doute étendu à l'association Rey-Leroux.

6-e > La formation au traitement et à la conservation des archives à destination des institutions du secteur social et médico-social pourra-t-elle être reprise utilement après la pandémie ?

6-f > Sont toujours en cours pour le trombinoscope Cnahes les fiches de Michel Lemay, Marie Blanche David (1928-2016) ; Aimé Lefol ; Yann Maléfant (1925-2019); Robert Resnaïs (1930-1996) et Roger Riffier (1915-2012).

6-g > des anciens de La Prévalaye, Ker Goat ayant consulté le site du CNAHES nous écrivent et pour certains préparent un témoignage sur lequel ils planchent en nous demandant des précisions. Ce sont de futurs témoignages...

Visualisation du Handicap en Bretagne

avec Yves Lapie qui continue ses recherches sur l'histoire de plusieurs institutions dont les orphelinats, sur les évolutions du vocabulaire. YL a travaillé sur le panneau de présentation Handicap en Bretagne en lien avec l'ADAPEI35. La visibilité de ses articles sur internet amène des anciens à nous écrire que nous accompagnons avec beaucoup d'attentions dans leurs recherches.

Partenariat avec des Institutions pour rendre plus visible notre action.

8-a) – Nos adhérents ASKORIA (15) et CREA (1) sont attentifs à nous faire bénéficier de salles pour nos réunions et les rencontres avec les jeunes volontaires en S.C.. Merci.

8-b) - Le Partenariat ASKORIA : Nous avons renouvelé notre module pédagogique sur l'Histoire du travail social en Bretagne (présenté en septembre 2018, 2019 et 2020) le 22 septembre 2021 à ASKORIA aux étudiants 1^o année ES

8-c) - Le Partenariat ITES-Brest reste un objectif dès que des adhérents finistériens pourront s'y investir.

8-d) - Le Partenariat avec AD35, nous a permis de faire découvrir ce lieu à **nos jeunes en Service Civique**. Nos ambassadrices jeunes en Service Civique nous ont mis en relation avec les **AD56** suite à la rencontre de Belle Ile en Mer.... Une journée de rencontre AD56 est prévue le 23 mars 2022.

8-e) - Le Partenariat avec Champs de Justice pour *Coorganiser le colloque national « Enfants et Justice »*. Malgré un très gros investissement et travail en commun ce colloque n'avait pu se réaliser en juin 2020, avait été reporté au 6 avril 2021 puis reprogrammé en octobre pour finalement être reporté au 1 mars 2022. Les intervenants suggérés par le Cnahes Jean Pierre ROSENCZVEIG, Alain VILBROD ont confirmé leur participation pour ce dernier report.

Objectifs 2022 :

être à disposition des associations, pour mieux sauvegarder et mettre en valeur leur riche patrimoine d'expériences accumulées par elles, leurs professionnels et bénévoles et se mettre à disposition des centres de formation des travailleurs sociaux pour construire avec leurs formateurs des séquences de découverte, d'échanges et de réflexion sur l'histoire du secteur de l'éducation spécialisée et de l'action sociale à destination de leurs étudiants.

Si associations intéressées possibilité de renouveler 2 postes pour des jeunes en Service Civique

Cnahes Bretagne adopté en AG le 15 février 2022



Daniel DUPIED, Délégué Régional Cnahes Bretagne

La délégation et le National,

Catherine Thierry a participé aux réunions de C.A, de jeunes volontaires en service civique ou de délégués régionaux proposées par le bureau national, qu'elles soient en visio conférence ou en présentiel.

Activité de la délégation,

La pandémie a touché l'engagement des adhérents dans l'animation de la délégation ; nous restons 4 : Catherine Levavasseur, Françoise Tomeno, Claude Laizé et moi-même.

Nous nous sommes réunis 6 fois dont 2 fois en visio conférence. En présentiel nous nous partageons entre Tours et Blois.

Réalisations

Françoise Tomeno a suivi une séquence de formation Web Master et apprécie le document didactique réalisé par le JVSC d'Île de France.

En lien avec l'EPIC (école de psychothérapie institutionnelle de la Chesnaie), nous organisons les conférences de Véronique Blanchard et Patrick Macquaire à propos de son expérience de développement social d'un quartier de Chartres.

Les archives de l'association Léopold Bellan ont été déposées aux AD d'Indre et Loire. La pandémie nous a empêché de poursuivre l'idée de participer au classement de ces archives et de celles de l'IMPRO de Mettray avec les AD.

Nous reprenons les réunions organisées avec les AD pour informer les établissements sur les conduites à tenir en matière d'archivage. Une était prévue à Tours en décembre avec 13 participants de 9 établissements, mais nous avons dû l'annuler pour des raisons sanitaires. Nous la reprogrammons le 25 avril 2022.

Conclusion

Malgré tous les freins, l'engagement de l'équipe d'animation reste vivant et nous gardons un vrai plaisir à nous retrouver ne serait-ce que pour nous donner des nouvelles du secteur dans la région.

Le 25/03/2022

Catherine THIERRY, déléguée régionale



Une version complète du rapport annuel destinée à faire le point sur l'ensemble du fonctionnement de la délégation est consultable en ligne dans les pages régionales de www.cnahes.org , en suivant ce lien : <https://www.cnahes.org/le-cnahes-en-regions/grand-est>

Le délégué régional Grand-Est , Jacques BERGERET y aborde :

- Le **contexte** géographique et politique , dont ses nouvelles entités : Collectivité Européenne d’Alsace ; La Grande Région (coopération transfrontalière)
- La **délégation**, la consolidation de son organisation : les délégués régionaux adjoints par territoire : Alsace Rudi Wagner en remplacement de Michel Bach après juin 2021, Lorraine: Jacques Le Petit ; délégué financier : Michel Bach ; webmaster : Floriane Sauzé.

► **Les activités :**

- Long développement sur les « **ateliers d’histoire sociale** » dont le concept évolue : atelier recueil de témoignages ; recherche documentaire ; exposition ; fabrique de mémoire avec les citoyens ; ouvrage collectif ; communication ; histoire de la protection judiciaire des mineurs dans le Grand Est (avec l’AHPJM)
- Participation et préparation **d’évènements exceptionnels**
- Les **chantiers d’archives** en cours (OHS Lorraine, ADAPEIM 55, Fonds Robert Mathieu prévention spécialisée
- Actions dans le cadre de divers **partenariats** (ALFOREAS, AREHSS, CAL, Comité d’Histoire Grand Est, groupe histoire de l’action sociale CD 54
- Le **Service Civique** en Grand Est
- Diverses **annexes** détaillent : des conventions de collaboration ; des archives hors conventions formelles ; l’historique du service civique Grand Est depuis 2017



1/ Délégation régionale CNAHES Hauts-de-France

Déléguée régionale : Mireille CHARONNAT

Trésorier : Yves JONGLEZ

Président commission formation-transmission : Denis DELERUE, animateur François LESPAGNOL

Président commission Communication : Youcef BOUDJEMAI

Président commission recueil de la mémoire : Yves JONGLEZ

Contrat 8 mois service civique : Romane LECOMTE

2/ Activité de la Délégation en 2 021 :

Compte tenu de la situation sanitaire instable nous avons comme la plupart des associations alterné les réunions dématérialisées et les réunions en présentiel

Toutes les interventions en Centres de formation ont pu se dérouler en présentiel .

Au national :

- Participation aux Conseils d'administration
- Participation aux réunions de délégués régionaux
- Participation à l'assemblée générale du CNAHES
- Participation à 2 formations numériques : création et intégration d'un article pour le site régional du CNAHES , intégration de divers médias sur le site du CNAHES

Au régional :

- 3 réunions plénières
- 3 réunions de commissions
- 8 demi-journées de formation-témoignages-transmission
- Mise à jour du site régional
- Catalogue régional INA du social
- Parution du premier bulletin de liaison
- Dialogue avec Michel Autès

Bilan d'activité de la commission Formation 2021

En 2021, les membres du CNAHES HdF sont intervenus à raison de huit demi-journées sur 3 sites de formation : Loos les Lille et Arras gérés par l'IRTS et l'AFERTES.

Les publics étudiants sont en formation de moniteurs-éducateurs et d'éducateurs spécialisés, d'assistants de service social et d'éducateurs de jeunes enfants, parfois de TISF. Leur nombre varie d'un amphi inter-promotions de 200 à un groupe de 20 ce qui nous oblige à adapter le mode et le contenu de nos interventions. L'interactivité, les échanges, le dialogue direct ont toujours été privilégiés, nos expériences de transmission à distance avec les étudiants durant le COVID ont été peu concluantes...

Nos supports pédagogiques sont diversifiés et s'adaptent aussi aux changements

- ⇒ **Un cours** sur la protohistoire des colonies pénitenciaires et des bagnes d'enfants, illustré par un diaporama sur la colonie de Mettray, témoigne des méthodes éducatives avant l'avènement des sciences humaines et pédagogiques et des premières figures des instructeurs-éducateurs.
- ⇒ reconnaissance progressives des métiers de l'Éducation spécialisée illustrée par **les petites séquences filmées** disponibles sur le site de l'INA et du CNAHES (réalisation Centres de formation et CNAHES)
- ⇒ reprise en ateliers, conjointement formateurs et membres du CNAHES . **d'une capsule** montrant les évolutions significatives des métiers du social . Cette capsule a été visionnée préalablement par les étudiants qui nous fait part de leurs interrogations, de leurs incompréhensions.....Une formule appréciée par les étudiants lors de la journée de rentrée où nous faisons connaissance avec les jeunes « recrues » issus pour beaucoup de PARCOURS 'SUP et qui découvrent !!!!!

8 Groupes mixtes : Support à l'échange :

- Comment et pourquoi la découverte de cette capsule alimente votre choix d'orientation professionnelle ?
 - Qu'est – ce qui vous a marqué ? interrogé ? ce sur quoi vous souhaiteriez revenir (pas compris) ?
 - Quels étonnements ?
 - Quelles sont les caractéristiques perçues dans cette capsule qui viennent alimenter les constructions de ces métiers ?
- ⇒ Animation de **table ronde** portant sur des pratiques dites innovantes, à certaines époques, disparues, enrichies, sources de questionnements et de comparaisons entre hier et aujourd'hui, l'occasion de discerner avec les étudiants les lignes de permanence dans les valeurs et les pratiques du travail social et les influences des changements culturels et politiques qui modélisent de nouveaux métiers.

À travers nos interventions, nos regards croisés, nous essayons toujours de témoigner que, quelques soient les évolutions de la modernité, **les relations** sont au cœur des métiers du travail social. Relation d'aide.... Relation à l'autre....

« Dans les services sociaux, les services sont au service de la relation. Ceci est un point dur, une amarre politique du travail social qui lui donne son sens. S'en détacher, c'est sombrer dans les eaux troubles de la gestion du parc humain » (Peter Sloterdijk.)

Ce qui est le plus passionnant dans cette aventure de transmission, c'est que nous continuons d'apprendre avec les apprenants et leurs formateurs.

Histoire du travail social, une journée interprofessionnelle pour se découvrir et apprendre ensemble

Donatienne GALLIOT avec les contributions de Brigitte PROTO et de Brigitte CZERNIAK

Dans le cadre de nos rentrées respectives ASS et ES IRTS métropole lilloise et EJE CRFPE, nous avons, et c'est heureux, renoué avec un évènement partagé autour de l'histoire du travail social et de ses métiers. Cette dimension historique, prévue par le législateur dans nos référentiels respectifs constitue en effet un élément fondateur du socle de connaissances communes des formations ES/ASS/EJE

Organisée et pensée avec le CNAHES, cette journée du 23 septembre 2021, s'est articulée autour de la capsule « histoire du travail social » réalisée par l'IRTS, et a mobilisé différents contenus et formes pédagogiques : un temps d'histoire du métier de l'EJE, un temps d'ateliers mixés et interactifs animés en binômes cadre pédagogique et membre du CNAHES, et une plénière sous forme d'une table ronde mettant en exergue plusieurs expériences professionnelles et leur contribution à l'évolution des pratiques professionnelles du secteur social et médico-social.

L'enjeu de cette journée : se découvrir, se connaître et se reconnaître, et apprendre ensemble pour entrer dans le travail social d'aujourd'hui. À l'issue de cette journée, nous avons interrogé les apprenants et partagé ces retours entre cadres pédagogiques. Trois idées clés sont à mettre en évidence : la prise de conscience de l'histoire du travail social et de ses métiers, à considérer dans les contextes historiques, sociaux et économiques ; la riche expérimentation des acteurs comme éléments significatifs contribuant à cette évolution ainsi que la complémentarité nécessaire et effective entre les différents métiers du travail social. Cette journée a, d'autre part, permis de travailler sur les représentations mutuelles des différents métiers. Nous sommes nombreux, par exemple, à avoir mieux appréhendé la forte dimension sociale du métier de l'EJE, présente dès l'origine du métier. **Cette dimension des représentations mutuelles pourrait sans doute, être davantage travaillée, lors des ateliers de remédiation du matin.**



Enfin sont soulignées différentes notions abordées, Relatives aux enjeux et aux pratiques du travail social : les valeurs d'engagement, de partage, de bienfaisance ; la notion de projet, la prise de risque, l'altérité, la créativité et l'innovation, la relation de confiance, la considération de la personne accompagnée et l'accès aux droits

Sur la forme, les apprenants signalent la qualité et la richesse des échanges, des contenus instructifs et éclairants, qui favorisent le questionnement, la curiosité et l'ouverture. **Un bémol quant aux expériences partagées, à forte dimension éducative, et pour lesquelles, une diversification des expériences vécues permettrait aux apprenants ASS et EJE de davantage encore s'y retrouver...**

Paroles d'une cadre pédagogique et d'étudiants

Jacqueline AMORAVAIN, cadre pédagogique. IRTS Site ARTOIS

Au démarrage de la formation Moniteur-Éducateur, il nous paraît essentiel d'apporter aux étudiants des éléments constitutifs de l'histoire de l'éducation spécialisée et plus largement de l'évolution du travail social depuis la fin du XIXème siècle. L'histoire est utile pour comprendre le présent. Aussi à l'IRTS Site Artois, nous nous adressons depuis plusieurs années au CNAHES, « mémoire écrite et orale des métiers du travail social ».

Plusieurs formats pédagogiques ont pu être proposés ces dernières années, en raison des effectifs d'étudiants variant d'une année à l'autre et en raison de l'évolution de la FOAD (Formation A Distance) au sein de l'IRTS. Nous insistons sur l'intérêt de favoriser l'implication des étudiants, de prendre le temps de l'appropriation dans le module intitulé : « connaissance du secteur ».



L'équipe du CNAHES aborde sous forme de témoignages les trois champs principaux : l'intervention éducative dans le champ de la protection de l'enfance, du handicap et de l'insertion.

À travers ce partage d'expériences, les intervenants mettent également l'accent sur l'évolution des mots, en les situant dans leur contexte socio-économique, et sur la place des personnes accompagnées.

Quelques témoignages valent mieux qu'un long discours, aussi voici des retours d'étudiants de la promotion ME 21-23, qui ont suivi l'intervention du CNAHES le 5 novembre 2021.

Jennifer D : « Il fut très intéressant pour moi de comprendre l'évolution du secteur social. Le contact avec les intervenants fut très enrichissant, ainsi que connaître leur expérience du terrain (face aux situations concrètes). »

Stephen V : « J'ai trouvé les intervenants du CNAHES vraiment constructifs et la manière d'aborder l'histoire du travail social à travers un échange, c'est très original. Les vidéos qui mènent à des discussions et les interventions des intervenants rendent vraiment la chose très instructive.

Le CNAHES dégage une bonne ambiance et tout de suite on se sent vraiment à l'aise. »

Anne-Sophie M : « L'intervention des personnes a été très enrichissante pour moi de par leurs expériences professionnelles et leurs connaissances sur l'histoire du travail social.

Les échanges au cours de cette journée ont été très constructifs, j'ai vraiment apprécié cette journée dans l'ensemble

Jennifer D : « Il fut très intéressant pour moi de comprendre l'évolution du secteur social. Le contact avec les intervenants fut très enrichissant, ainsi que connaître leur expérience du terrain (face aux situations concrètes) »

Stephen V : « J'ai trouvé les intervenants du CNAHES vraiment constructifs et la manière d'aborder l'histoire du travail social à travers un échange, c'est très original. Les vidéos qui mènent à des discussions et les interventions des intervenants rendent vraiment la chose très instructive.

Le CNAHES dégage une bonne ambiance et tout de suite on se sent vraiment à l'aise. »

Anne-Sophie M : « L'intervention des personnes a été très enrichissante pour moi de par leurs expériences professionnelles et leurs connaissances sur l'histoire du travail social. Les échanges au cours de cette journée ont été très constructifs, j'ai vraiment apprécié cette journée dans l'ensemble. »

Christine P : « L'intervention était très riche en informations et très utile car nous connaissons dorénavant les points de départ de l'action sociale. Ils ont bien expliqué l'avancée et les nettes améliorations qu'a connu le social au fil des années. L'expérience des divers intervenants est très importante. C'est une intervention que je trouve essentielle pour bien débiter son cursus. »

Virginie C : « J'ai trouvé l'intervention des intervenants du CNAHES et la journée très intéressante. Ils nous ont expliqué l'histoire du travail social. Par le partage de leurs expériences, l'intervention était d'autant plus instructive. De plus ils étaient tous sympathiques. »

Un bilan positif qui nous encourage à poursuivre le travail de transmission.

Deux suggestions feront l'objet d'échanges avec les formateurs et les intervenants

- *un travail plus approfondi sur les représentations des métiers dès le début de la formation*
- *un élargissement des témoignages de parcours professionnel à des assistants de service social*

Bilan d'activité 2021 Commission Recueil de la mémoire

Participants : Yves Jonglez, Françoise Jonglez, Danielle Bohée, Etienne Frimat

Une année encore bien impactée par la COVID, beaucoup d'entretiens ont été reportés. Dès la libération des déplacements nous avons recontacté deux personnes pour lesquelles les dates de rencontre avaient été supprimées à plusieurs reprises

⇒ Première rencontre : Monsieur Henri MARLE détaché de l'éducation nationale auprès de jeunes en difficulté placés à l'aide sociale à l'enfance, rue d'Esquermes à Lille. . IL a fait part de son expérience en tant que Moniteur technique, chargé de la mise en œuvre de chantiers d'insertion avec des groupes d'une dizaine de jeunes. Il a confié au CNAHES la totalité de ses documents narrants son vécu, sa pédagogie, ses chantiers. Monsieur Marle a établi un classement pour chacun des chantiers réalisés avec les jeunes (projet, composition de l'équipe, organisation, déroulement du chantier, difficultés rencontrées, bilanavec photos).

⇒ Deuxième rencontre : Mme Rosemonde DOIGNIES, ex-Directrice nationale de l'École Nationale de la Protection Judiciaire de la Jeunesse, laquelle nous a fait part de sa satisfaction vis à vis de la démarche. Une démarche qui l'a, en un sens, contrainte, à un travail de mémoire, de réflexion sur sa carrière. Une rencontre exceptionnelle, un parcours personnel et professionnel riche et passionnant, un témoignage aussi de quarante années passées à l'Éducation surveillée puis à la PJJ . Après 5 heures d'entretien un nouveau rendez-vous a été pris, après 5 nouvelles heures toujours aussi riches un troisième rendez-vous est pris ; celui-ci doit avoir lieu en 2022.

Suite à cette rencontre, à l'intérêt que cette interview va représenter pour le champ de « l'intervention sociale judiciaire », nous ne pouvons qu'interroger une fois encore le CNAHES sur l'archivage de nos entretiens, sur la mise en œuvre d'une consultation facile par Tous ?

Mise en ligne sur le site du CNAHES ? Dépôt aux archives départementales ?

Au regard de l'expérience une fiche de présentation est arrêtée et sera demandée à chaque interviewé. Un travail de rédaction de la fiche de présentation est entamé pour les anciens entretiens. Une aide est sollicitée auprès de la Jeune volontaire en service civique.

Bilan d'activité de la commission communication

Cette commission a été créée en 2020 à l'initiative d'un nouvel adhérent Youcef Boudjemai, l'accueil d'une jeune volontaire en service civique nous a permis de mettre en œuvre une partie des nombreux projets portés par cette commission

En 2021, notre délégation s'est engagée dans l'accueil de jeunes volontaires en Service civique.

Romane Lecomte nous a rejoint, dans ce cadre, pour une mission de huit mois.

Romane termine un master 2 en études cinématographiques dont le sujet d'étude porte sur « La théâtralité et les moments d'attraction dans le cinéma de Jacques Rivette ». En 2019-2020, elle fut première lauréate de la Bourse Jean-Baptiste Siegel initiée par la Cinémathèque française pour le développement des études historiques sur le cinéma. Dans ce cadre, elle s'est occupée, en qualité de chercheuse invitée, du plan de traitement ainsi que de la conservation préventive des archives de Jacques Rivette. Ce travail d'archives a été réalisé en collaboration avec La Bibliothèque du Film de la Cinémathèque Française, et lui a permis d'acquérir les connaissances nécessaires au bon fonctionnement d'un fonds.

En raison du contexte sanitaire lié à la Covid 19, la mission de Romane a porté sur deux domaines :

1. La communication : amélioration des outils de communication existants, création de nouveaux supports et mise en place d'une gestion des données d'information.

2. L'archivage : gestion de la diversité des documents existants et de leur valorisation en collaboration avec la commission « Recueil de mémoire », valorisation des témoignages oraux ou audio-visuels et des écrits de professionnels

Tuteur : Youcef Boudjemai

1/ Alimentation de la page régionale du site CNAHES Hauts-de-France :

Projet de la commission :

Mettre sur le site CNAHES – Région HdF l'ensemble des textes qui auront été au préalable compilés par Paul Charonnat

Ces textes auront été relus, authentifiés par leurs auteurs, autorisés à publication sur le site du CNAHES. Romane effectuera une présentation standard, même charte graphique. Elle les mettra en ligne sous le même onglet : ressources de nos adhérents, avec 2 sous-divisions : par auteurs, par thématiques, une 3^{ème} sous-division sera réservée aux interviewes « recueil de la mémoire »

Romane propose le classement des documents, par thématiques :

- Associations-congrégations
- Établissements-services-dispositifs
- Formation-transmission

- Métiers- parcours professionnel
- Pratiques professionnelles
- Publics

Un texte pourra être classé sous différentes thématiques.

La délégation a choisi de mettre en ligne tous les textes ayant fait l'objet à ce jour d'une intervention dans le cadre de la commission 1 .

En soutien à la Commission 3 : recueil de la mémoire

Mise en ligne par Romane de la liste nominative des interviewes réalisées à ce jour, pour chacune sera jointe une fiche de synthèse (modèle proposé par le national)

⇒ **Bilan au 21-06-2021 de la mise en ligne des écrits des membres de la délégation régionale**

Avec l'aide technique, de Romane les pages WEB de notre délégation ont connu un réel développement : contenu plus riche ; nouvelles rubriques : rapports d'activité, textes des membres de la délégation par auteurs et thématiques. .

Ces textes se composent d'approches historiques centrées sur des institutions, le travail social ou plus largement l'action sociale. Certains relatent des expériences institutionnelles, d'autres proposent des réflexions sur les formations sociales, les métiers, les secteurs d'activité, les publics et les politiques associatives du champ du travail social ; d'autres encore sont consacrés aux pratiques professionnelles ou témoignent des parcours professionnels.

Ces textes furent écrits à l'occasion notamment de journées du CNAHES Hauts-de-France, d'interventions publiques ou auprès d'étudiants en formations sociales, de travaux en commissions CNAHES. Certains ont été publiés (revues, ouvrages) d'autres sont restés inédits.

Ces textes témoignent, par leur diversité générationnelle, d'une pluralité d'approches dans leur analyse et leur sensibilité. Pour autant, à leur lecture, ces différences renforcent le sentiment commun d'un attachement à ce champ professionnel, à son histoire, à ses acteurs, à ses pratiques, aux publics auxquels ils s'adressent. De la pluralité de ces différences naît de nombreuses similitudes, en particulier, celles de transmettre la capacité créatrice du travail social, et de contribuer à une réflexion utile aux professionnels d'aujourd'hui.

Ces textes seront disponibles dans la rubrique « Ressources » de la page de la délégation régionale. www.cnahes.org

⇒ **Les écrits de Pierre Boyer**

En étroite collaboration avec Maryannick Boyer-Lalau, qui en a eu l'initiative, notre délégation régionale a entrepris le projet d'archiver les documents de son père Pierre Boyer (cf., présentation dans le Bulletin de liaison n°1, juin 2021). Ce chantier a été mené en lien avec Romane Lecomte en vue de l'exploration et de l'archivage des documents qui sont de deux catégories :

- des notes d'observations cliniques relatives à des prises en charge
- des cours de psychopédagogie à l'Institut d'Études de l'Inadaptation à l'Université de Lille.

Mise à disposition sur le site du CNAHES des écrits de Pierre BOYER, fondateur de l'IMP KINDERDORP à Oxelaere, puis du COT Anne Frank à Saint-Omer (ancien Bon Pasteur), conseiller technique à l'ARSEA, co-fondateur du Centre de guidance Binet à Lille, chargé de cours de psycho-pédagogie à l'Institut d'études de l'inadaptation à l'Université de Lille.

Que reste-t-il aujourd'hui de ces écrits ? de ces pratiques révolutionnaires pour l'époque ? Nous souhaitons pouvoir les reprendre un jour avec un groupe de recherche à l'IRTS.

2/ Réalisation d'un catalogue recensant les « documents audiovisuels sur les figures liées aux métiers du travail social » : supervision du travail par Youcef Boudjemai

Youcef et Romane ont rencontré le responsable régional de l'INA qui a proposé de leur ouvrir un double compte d'accès, de mettre à leur disposition toutes les archives vidéo, cinématographiques....., le personnel pour les guider dans leurs recherches..... afin de réaliser ce guide national de ressources (inventaire, modalités d'accès)

Cette démarche repose sur le rôle déterminant des images de ces groupes professionnels et de leur travail, en ce qu'elles participent à la production d'une histoire sociale de ces familles de métier. Que nous disent ces images audiovisuelles des différentes réalités historiques du travail social et de ses acteurs (associations, institutions, professionnels anonymes...) ? Dans quels contextes et avec quelles intentions sont-elles produites ? Que révèlent-elles de la place occupée par ces métiers dans le monde social ? Comment les activités associatives et les pratiques professionnelles sont-elles montrées ? Comment la visibilité sociale de ces groupes professionnels est produite ? Quels contrôles ces derniers ont-ils des représentations d'eux-mêmes et de leur activité

3/ bulletin de liaison HdF : Youcef Boudjemai



BULLETIN DE LIAISON DÉLÉGATION RÉGIONALE HAUTS-DE-FRANCE

Cible : les adhérents Hauts de France, les associations, les réseaux partenaires du champ du handicap de l'enfance, de l'insertion en Région.

Objectif : rendre visible le CNAHES

Contenu : des annonces et informations régionales en lien avec les missions du CNAHES ,événements, formations, créations, fermetures, publications ...

Le but n'est pas de verser dans le mimétisme de la « com », mais de parler de notre présent, de saisir son rapport au passé, la manière dont celui-ci est mobilisé, reconstruit et rendu vivant

Réalisation : support numérique

Parution : souple, autant que de besoin !

Comité de relecture : Youcef , Daniele, Denis, Etienne, Françoise, François

1^{er} bulletin paru le 21 juin 2021

Édito : Gérard Lefebvre

Un premier édito en lien avec l'actualité (à consulter dans le bulletin 1) quelques réflexions sur le métier après la pandémie. En tant que Président d'une association, il partage ses inquiétudes sur l'avenir (champ accueil-hébergement-insertion,) : recyclage de l'ancien ? dé-liaisons ? quand la rencontre de l'autre devient synonyme de risques ? 2 mondes qui se sont côtoyés : numérique et monde réel ? surtension ? épuisement ? fractures au sein des équipes, ceux qui sont restés, ont pris des risques- ceux qui se sont arrêtés ? résilience ? marche arrière ? comment va-t-on se réaliéner ? ou pas ? distance et proximité ? syndrome de rupture ?

4/ Lancement des Dialogues CNAHES

Notre délégation Hauts-de-France du CNAHES a décidé d'initier une politique de rencontres publiques sous l'intitulé « Les Dialogues du CNAHES », en se fixant les objectifs suivants :

- mettre en perspective, avec les enjeux socio-historiques et politiques, les modes de pensée, les pratiques et les discours professionnels, en appui des expériences et des engagements des acteurs du travail social;
- favoriser la compréhension des enjeux actuels du travail social au travers des processus de changement qui ont jalonné son histoire ;
- associer, autour d'une actualité éditoriale (livres, études, rapports) ou législatives (lois), un.e invité.e et des interlocuteurs de divers domaines liés au travail social, afin d'élargir l'éclairage du contexte historique et ses articulations avec le présent.

Le premier Dialogue a eu lieu le 25 novembre 2021 avec Michel AUTÈS, autour de son livre Dire le social

(avec Stéphane Rullac) publié en octobre 2020 (cf., recension dans notre Bulletin de liaison n°1), avec comme discutants : Brigitte PROTO, Cadre pédagogique IRTS Hauts-de-France ; Philippe DUMOULIN, Vice-Président régional de la FAS (Fédération des acteurs de la solidarité Hauts-de-France) ; Denis DELERUE, Président de l'association de solidarité Accueil et Relais ; Bruno MASSE, Directeur général de l'ASRL (Association d'action sociale et médico-sociale des Hauts-de-France). La présentation et l'animation ont été assurées par Youcef Boudjémaï, membre du CNAHES Hauts-de-France.



Perspectives 2022 :

- ✓ Poursuite des interventions en Centres de formation, diversification des supports, des témoignages
- ✓ Finalisation du catalogue INA
- ✓ 4 interviewes « recueil de la mémoire » sont programmées et mise en ligne des fiches de synthèse
- ✓ Parution de 2 bulletins de liaison, reprise des dialogues autour la parution de livres, études, rapports sur le travail social,
- ✓ Organisation d'un événement en Région : Bruno Carlier et Youcef Boudjemai préparent une journée d'étude, prévue en novembre prochain, à l'occasion du 40ème anniversaire de la circulaire de Nicole Questiaux (1 982 – 2 022) " Orientations principales sur le travail social",
- ✓ relecture des orientations majeures proposées dans la circulaire l'occasion aussi bilan de l'évolution du travail social et des paradoxes d'aujourd'hui ;
- ✓ Et pour nous accompagner : recrutement d'un ou une jeune volontaire en contrat civique à compter de janvier 2022

ÎLE-DE-FRANCE

Délégués et national

La délégation Ile de France est toujours animée par Marylène Sanchez, retraitée du secteur socio-éducatif et Philippe Fabry, ex formateur à l'IRTS de Paris maintenant en retraite. Marylène Sanchez, outre sa participation aux CA et à la commission formation a continué le suivi financier de l'association ainsi que de celui du Fonds Françoise Tétard en duo avec Sylvain Bourdin qui assure désormais la comptabilité de notre association.

Philippe Fabry a participé aux diverses commissions formation et communication et aux conseils d'administration.

Il participe également à la mise en place du portail « protection de l'enfance » que le Cnahes va créer sur le modèle du portail « enfants en justice »

Le lien a été régulièrement effectué quant à notre vie associative, malgré le contexte particulier généré par la pandémie et le contexte sanitaire et nous avons pu retrouver la convivialité dans des rencontres qui ont eu lieu à l'IRTS de Paris.

La délégation

La délégation Ile de France a vu le nombre de ses adhérents remonter en 2021 et nous comptons fin 2021, 62 adhérents (26 Personnes morales et 36 Personnes physiques). Pour les personnes physiques, un certain nombre d'adhérents s'était déjà renouvelé l'an dernier mais nous avons intégré quelques institutions de notre secteur dont des centres de formation.

Notre délégation a été marquée par les décès successifs de Monique Merckz et de Pierrette Bello, deux adhérents très actifs. Pierrette Bello a été l'initiatrice de la délégation Ile de France et était une adhérente engagée et active.

La délégation s'est réunie plusieurs fois à l'IRTS Parmentier au cours du second semestre car la pandémie nous a contraints à annuler nos rencontres en début d'année. Nous avons maintenu des contacts par téléphone et quelques-uns d'entre nous ont suivi le séminaire sur l'enfance en visio-conférence. Une petite équipe a cependant poursuivi ses actions de formations auprès de deux centres de formations parisiens, formation concernant l'histoire de l'éducation spécialisée à partir d'une démarche sur les archives.

Cette année encore, les adhérents de l'Ile de France n'ont pas eu à se mobiliser pour la mise sous enveloppes du bulletin national « La Lettre » ; priorité a été donnée aux envois par courriel.

Toutefois la délégation a assuré la logistique de l'AG qui a eu lieu le 8 octobre au Cedias et y a participé quant à la réflexion sur le rôle du Cnahes sur la formation des éducateurs.

Chantiers d'archives

Un certain nombre de chantiers dans le secteur de la prévention spécialisée de notre région est en cours :

- Les équipes d'amitié, rue et cité, URAVIF, sont en cours
- Maison des Copains de la Villette (MCV).

Partenariat avec les centres de formation

Philippe Fabry nous a impliqués dans le module « jeux d'histoire » de l'IRTS ; cette année il s'agissait de faire travailler des groupes d'étudiants sur les dossiers archivés avec des membres de la délégation (4 adhérents y participent). Des cours outillés sur l'errance, le vagabondage, les patronages ont été appréciés par les étudiants. Des ateliers prévus dans les archives départementales n'ont pu se mettre en place du fait de la pandémie mais une visite a pu se faire aux archives départementales de Paris qui nous a réservé un accueil chaleureux et très formateur.

Le séminaire « enfants modèles » animé par Mathias Gardet à Parmentier qui a débuté Le 5 octobre 2017 au rythme d'un jeudi sur deux de 15 à 18h s'est poursuivi en 2021. Plusieurs adhérents ont pu se joindre aux étudiants pour y participer en visio-conférence ou sur place, à l'IRTS ou à l'espace Condorcet, ainsi que les engagés volontaires en service civique.

Accueil de volontaires du service civique

La délégation a reçu trois volontaires du service civique, qui ont participé à notre activité associative et accompagné le travail du chargé de mission de l'association dans les chantiers d'archives et la mise en place du site ainsi que dans le travail de recueil des sources.

Deux d'entre eux ont animé une session de webmasters du site du CNAHES.

Leur participation aux journées de cours organisés à Saint-Honoré et à l'IRTS a été très appréciée. Tant par eux-mêmes que par les étudiants présents.

Perspectives en guise de conclusion.....

La pandémie est restée un frein à notre fonctionnement convivial mais nous avons pu maintenir quelques activités dont la formation auprès des étudiants même si nous avons dû apprendre à nous servir des moyens de communication auxquels nous n'étions pas aguerris ; merci aux engagés volontaire pour leur enseignement à ce niveau !

Nous pouvons regarder vers l'avenir en ce qui concerne

- La poursuite du travail sur les archives avec les étudiants
- Une réflexion sur le rôle du Cnahes dans la formation à partir de l'approche historique : un colloque pourrait s'organiser autour de cette problématique.
- La participation aux modules de formation
- Le développement des dossiers d'archives en prévention spécialisée
- Le travail avec la formation en Algérie.
- Le recueil d'entretiens est prévu : projet d'interviewer Monique Besse et Annick Prigent ; ainsi que Roger Bello.

Marylène SANCHEZ, Philippe FABRY

OCCITANIE

Exerçant les fonctions très prenantes de secrétaire associatif du CNAHES au plan national, le délégué régional ne dispose pas du temps nécessaire pour œuvrer à l'expansion de cette délégation sur le territoire Occitanie est (Montpellier) et a fortiori sur celui, très excentré, de Occitanie Ouest (Toulouse)

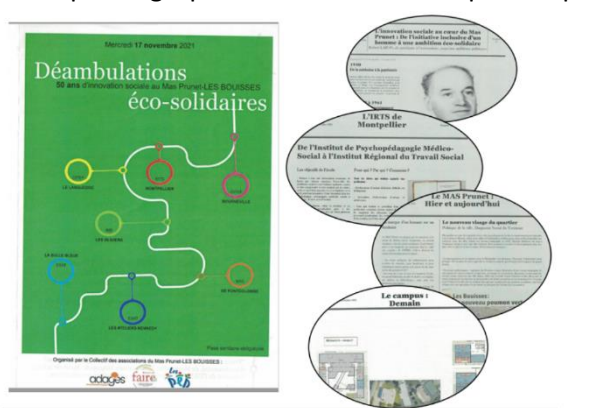
Il n'y a donc pas de collectif se réunissant en délégation.

Présence de la délégation

Toutefois, l'attention à l'action sociale en Occitanie, son passé comme son actualité, - qui conduit parfois à s'en faire l'écho au plan national- s'exerce à travers :

- une **veille** quant à la vie de plusieurs grandes associations ou établissements ASMS : abonnement aux newsletters, présence éventuelle à telle ou telle manifestation publique
- le **contact régulier avec les Archives Départementales** via les conservatrices, présidentes de salle, service éducatif des AD. Ainsi en 2021, une attention conjointe a été donnée à un adhérent d'une autre région, venu lire son dossier personnel dans les archives d'un établissement Éducation Surveillée dont il fut pensionnaire. Cette action, si modeste soit-elle en apparence, est très gratifiante car elle correspond aux finalités communes au service public des AD comme du CNAHES : mettre à disposition, restituer des données personnelles au sens large du terme (une date retrouvée, un lieu, des noms, des faits mais aussi les observations d'autrui sur soi-même) dans une entreprise de reconstruction mémoire/ histoire.
- **actualisation du partenariat principal, celui CNAHES/ Faire ESS** (Économie Sociale et Solidaire). Cette entité, Montpellier et Perpignan, a comme socle la formation/ qualification des travailleurs sociaux et de l'encadrement mais est présente sur plusieurs autres axes (recherche, innovation, revue Le Sociographe, ressource- animation des secteurs professionnels, réseaux nationaux et internationaux etc.). Pour le délégué régional, il s'agit de rester au contact de personnes appartenant aux différents niveaux de l'institution : président ou membre du CA (une administratrice est adhérente personnelle au CNAHES), directeur général (nouveau en 2020), direction IRTS, formatrices et formateurs, documentalistes.

Ainsi, en novembre 2021, le délégué régional CNAHES a participé avec beaucoup d'intérêt à une journée au titre inédit de « déambulation éco-solidaire ». Elle reliait le **passé** du site montpelliérain de l'IRTS, le Mas Prunet, comprenant les initiatives du professeur Robert Lafon des années 1943 à 1970- au **futur** : son intégration et sa contribution dynamique au projet municipal d'agri-parc dans un nouveau quartier poumon vert (Les Bouisses).

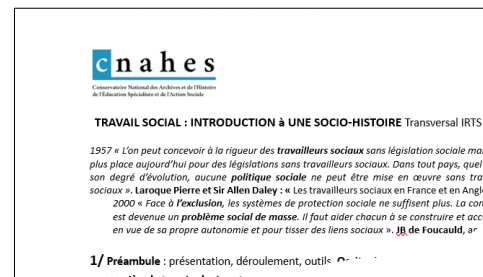


Ceci a été le fait d'acteurs bien dans leur **présent** : les trois associations résidentes du Mas Prunet réunies en collectif -ADAGES, ADPEP 34, Faire ESS (IRTS etc.) ; des personnes concernées

et les personnels de leurs établissements et services qui accueillirent le public dans leurs locaux avec chaleur humaine et démonstration de productions (artistiques notamment) de talent : IME les Oliviers, DITEPs Bourneville et Le Languedoc, MAS de Fontcolombe, ESATs Les Ateliers Kennedy et La Bulle Bleue, Centre de documentation Faire ESS; enfin des groupes d'apprenants de l'IRTS qui présentèrent leurs travaux élaborés à cette occasion. Parmi ces derniers, l'approche historique (Pr Lafon et la création de l'IRPPMS) empruntèrent aux sources CNAHES

les actions de formation :

la conférence « **Travail social : introduction à une socio-histoire** » a été faite par le délégué régional en octobre 2021. En « transversal », elle a réuni un auditoire de 120 personnes nouvellement entrées dans les filières (soit sous statut d'étudiant, soit sous celui d'apprenti.e) d'ASS, ES, EJE, ETS, donc le socle commun des formations niveau II du CASF. À partir d'un tableau en plan large de la construction des politiques sociales depuis « la question sociale », les pistes de généalogie des métiers éducatifs et sociaux sont posées d'abord dans la spécificité des filières (rééducation, éducation spécialisée, services sociaux, modes de garde collectifs et jardins d'enfants) avant de s'arrêter sur les terminologies globalisantes « action sociale, travail social » des années 60 et 70. Le processus de professionnalisation est ensuite abordé dans ses diverses composantes : faire profession, rôle des écoles, thématiques d'identification etc. En plus de ce plan général, sont remis à tous quatre .pdf relatant chacun l'histoire d'un des métiers, ASS, EJE, ES, ETS. Ceux-ci, examinés succinctement en petits groupes, peuvent susciter des questions reprises dans une dernière partie de la séquence. Ils ont surtout l'intérêt d'« armer » les élèves en début de formation d'une documentation (dont : archives locales) qui restera utile dans la suite du parcours de formation. De même une bibliographie / sitographie.



la participation du délégué régional aux épreuves de *certification « connaissance des politiques sociales »* qui concerne les candidats à l'obtention des diplômes de niveau II : cette fois-ci le contact se fait (indirectement car il s'agit d'une épreuve écrite) avec les apprenants en fin de parcours (3^e année) : l'expertise historienne du CNAHES est utile au sein du groupe des correcteurs ; et ces travaux d'étudiants, en retour, constituent pour le délégué CNAHES qui doit en faire une lecture attentive un précieux matériau d'analyse des rapports à l'histoire que se sont forgés es apprenants.

Pierre MERLE, délégué régional CNAHES, 1 mars 2022

La crise sanitaire a fortement impacté l'activité nationale et locale du CNAHES. Nombre de rencontres ont dû être reportées ou se dérouler sous forme de visio-conférences, indispensables pour assurer un fonctionnement à minima, mais peu favorables à la nécessaire convivialité de nos échanges.

La participation de la délégation aux activités nationales

Le délégué régional a participé à toutes les réunions du Conseil d'Administration de l'exercice écoulé. Par délégation du Conseil d'Administration, il gère l'engagement du CNAHES dans le dispositif d'accueil des jeunes en service civique au sein de l'association.

La délégation régionale

Le nombre d'adhérents est en légère progression par rapport à l'exercice précédent. (17 adhérents dont 7 personnes morales). Soulignons l'impact positif des personnes morales, qui sont nos relais de communication auprès de leurs adhérents (administrateurs, professionnels, formateurs, etc.) et nous permettent ainsi une audience élargie. Bien qu'à vocation régionale, l'activité de la délégation reste principalement concentrée sur le département des Alpes- Maritimes et n'a à ce jour pas trouvé de relais dans les autres départements, quand bien même des actions de formation commencent à s'y développer (voir plus loin).

Les activités de la délégation

ont ici comme ailleurs énormément souffert en 2021 des contraintes sanitaires :

Nous avons tenu 5 réunions du groupe régional, dont 2 en visio-conférence, formule que la plupart de nos adhérents abordent avec réticence.

Les contraintes sanitaires nous ont amenés à suspendre nos **recherches aux Archives Départementales**, tant en raison des difficultés d'accès supplémentaires (prise de rendez-vous) que de la nécessité à retrouver le sens à donner à ces recherches.

Les recueils de témoignage ont été limités pour les mêmes raisons. Il est difficile de proposer des entretiens de face à face à un moment de règles sanitaires impérieuses. Si deux nouveaux entretiens ont été réalisés, l'essentiel du temps a été consacré aux aspects techniques des entretiens précédemment effectués (retranscription, montage vidéo, etc.)

Bien que les chantiers d'archives aient été interrompus, nous avons posé les jalons nécessaires à la poursuite de cette activité dans les années à venir :

Contact avec la Direction des Archives Départementales en vue d'une rencontre début 2022

Maintien des liens avec ALC pour poursuivre le chantier le moment venu

Préparation du chantier d'archives des CLAJ

Regroupement des archives de la FNEJE : notre délégation a favorisé le regroupement des archives de la Fédération Nationale des Éducateurs de Jeunes Enfants à l'Université d'Angers. Une partie de ces archives, conservées à Nice chez une ancienne présidente de la FNEJE, ont été convoyées par ses soins à l'Université d'Angers, où elles feront l'objet d'un traitement par les étudiants en archivistique de cette université.

les actions de formation

Elles seules n'ont pas trop souffert de l'impact de la crise sanitaire, même si certaines interventions ont dû être décalées dans le temps ou organisées, par défaut, en visioconférences.

Cinq actions de formation ont ainsi été réalisées :

- **IESTS de Nice**
 - Une demi-journée sur l'histoire des EJE
 - Une demi-journée sur l'histoire du travail social dans le cadre du forum des institutions. Il s'agit de tenter d'articuler les enseignements de l'histoire et les pratiques en travail social auprès de l'ensemble des étudiants de 1^{ère} année, tous corps de métier confondus (AS, EJE, ES, ME, TISF), soit environ 200 étudiants
 - Une demi-journée sur l'histoire du service social
 - Une demi-journée sur l'histoire de l'éducation spécialisée
- **IRTS PACA CORSE de Marseille**
 - Une journée à destination des éducateurs spécialisés 1^{ère} année : le matin sur l'articulation entre histoire et travail social, l'après-midi sur l'histoire de l'éducation spécialisée.

Le service civique en CNAHES PACA

Accueillant des jeunes volontaires en service civique depuis 2015 et pionnière en la matière, la délégation a souhaité faire une pause en 2021.

Motivée par le besoin des accompagnants de prendre un peu de distance par rapport à ce dispositif, après cinq années d'implication continue autant que par les difficultés rencontrées lors des deux exercices précédents en lien avec la crise sanitaire, cette pause a été salubre, nous permettant de redéfinir les conditions de mise en œuvre des missions et de leur encadrement, ce que nous avons envisagé pour janvier 2022. Pour préparer au mieux cette échéance, 3 membres de la délégation ont participé à la formation au tutorat proposée par l'agence du service civique.

À Nice, le 25 mars 2022

Christian BUREAU, membre du groupe
régional Philippe LECORNE délégué
régional PACA

III. L'ACTIVITÉ ARCHIVISTIQUE EN 2021

1. Fonds historiques traités en 2021

Cette partie vise à décrire les fonds d'archives triés, classés dans l'année et pour lesquels il existe désormais un instrument de recherche (récolement ou répertoire numérique détaillé). Les fonds en cours de traitement n'y sont pas indiqués.

Les fonds traités ne sont pas forcément déposés dans un service d'archives public.

1.1 – Détail des fonds

1.1.1 Union régionale des associations pour la promotion et la reconnaissance des droits des Tsiganes et gens du voyage en Ile-de-France (URAVIF)

Importance matérielle	13,00 m.l. ; 131 unités documentaires
Dates extrêmes des documents	1955-2013
Traitement effectué	Classement, tri, reconditionnement, rédaction d'un instrument de recherche
Instrument de recherche	Bordereau de versement réalisé par Mohamed Sifi, archiviste, sous la direction de Sylvain Cid, chargé de mission du CNAHES
Composition du fonds	Fonctionnement associatif, enquêtes, études, plans, correspondance
Thèmes du fonds	Gens du voyage, Tsiganes, stationnement, habitat, urbanisme

1.1.2 Fédération nationale des éducateurs de jeunes enfants (FNEJE)

Importance matérielle :	2,5 mètres linéaires, 32 articles
Dates extrêmes	1961-2014
Traitement effectué	Tri et éliminations, classement et rédaction d'un instrument de recherche
Instrument de recherche	Répertoire numérique détaillé rédigé par Emma Auvray, stagiaire en Master 1 Archives à l'Université d'Angers, sous la direction de Damien Hamard, directeur adjoint Archives et Recherche à la Bibliothèque universitaire d'Angers (décembre 2021)

Composition du fonds	Fonctionnement associatif, comptes rendus de journées de formation ou d'études, bulletins d'informations, correspondance, projets législatifs et réglementaires
Thèmes du fonds	Éducateurs de jeunes enfants, association professionnelle, formation professionnelle, mobilisations professionnelles

1.1.3 Askoria, école de travailleurs sociaux à Rennes (35)

Importance matérielle :	10,30 mètres linéaires, 103 articles
Dates extrêmes	1952-2012
Traitement effectué	Récolement
Instrument de recherche	Récolement réalisé par Gaëlle Brien et Jade Dametto, jeunes volontaires de service civique sous la direction
Composition du fonds	Fonctionnement associatif,
Thèmes du fonds	Éducateurs spécialisés, formation professionnelle

1.1.4 Rachel Bailly, éducatrice spécialisée

Importance matérielle :	0,08 mètre linéaire, 1 unité documentaire
Dates extrêmes	1942-2012
Traitement effectué	Récolement
Instrument de recherche	Récolement par Léa Hervé, jeune volontaire en service civique
Composition du fonds	Coupures de presse, transcriptions d'émissions radio, photographies, correspondance, notes manuscrites, rapports, comptes rendus de réunions, documentation
Thèmes du fonds	éducation spécialisée, Bretagne

1.2 Bilan général

Total du volume final d'archives traitées :

26 mètres linéaires

Total des instruments de recherche produits :

2 répertoires numériques détaillés

2 récolements

2. Les nouvelles entrées en services d'archives

2.1 Centre d'habitat Léopold Bellan à Beaumont-en-Véron (Indre-et-Loire)

Lieu et mode d'entrée	Archives départementales d'Indre-et-Loire
Date de transfert	2021
Numéros d'entrée	2904W
Importance matérielle :	4 m.l. environ
Dates extrêmes	(deuxième moitié du 20 ^e siècle)
Instrument de recherche	Non traité
Composition du fonds	Dossiers individuels, cahiers de liaison
Thèmes du fonds	handicap mental, troubles du comportement et de la personnalité, institut médico-professionnel

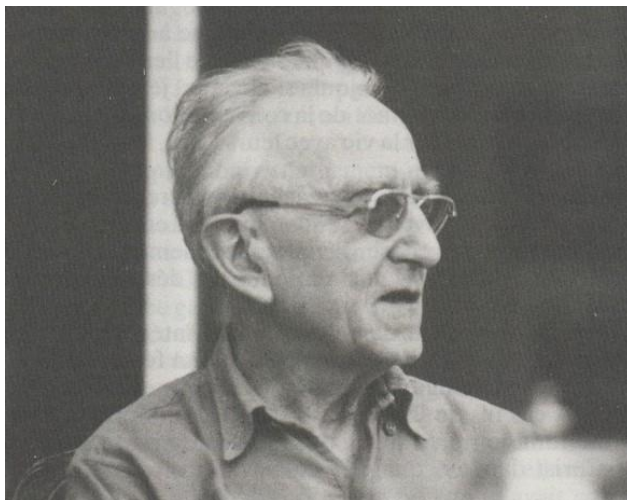
Le CAT-Foyer de Velor est ouvert sur le site du château du même nom à Beaumont-sur-Véron (Indre-et-Loire) à la fin des années 1960 par l'Association du Coudray-Montpensier (ACM) créée en 1963. Annexé au centre du Coudray-Montpensier à Seuilley, il est alors destiné à accueillir des garçons adolescents de 14 à 20 ans dits « débilés mentaux semi-éducables (QI minimum 0,40) avec troubles du comportement et de la personnalité (éventuellement psychotiques) », originaires en priorité de la région parisienne. Il possède un internat de 45 lits. Une formation préprofessionnelle est proposée en peinture, maçonnerie, jardinage ou en polyvalence. L'Association du Coudray-Montpensier a cessé ses activités en 1996 à la suite d'un scandale financier et la Fondation Léopold Bellan a repris la gestion de la plupart de ses établissements le 1er juillet 1998.

3. Notices des fonds traités en 2021

Notice historique

✓ **Le contexte d'une nouvelle politique à l'égard des « populations d'origine nomade »**

La création en 1958 de l'association qui prendra plus tard le nom d'URAVIF s'inscrit dans le mouvement d'une nouvelle philosophie politique de l'État à l'égard des « populations d'origine nomade » dont les bases ont été jetées moins de dix ans auparavant. Selon les récits des principaux acteurs de cette histoire, les inspirateurs directs de cette orientation nouvelle sont surtout une femme, Geneviève L'Huillier née Moissenet⁵ (1900-1975) et un prêtre, le Père Jean Fleury⁶ (1905-1982) qui au cours de la Seconde Guerre Mondiale se sont dévoués à l'aide des Tsiganes enfermés dans un camp d'internement situé sur la route de Limoges à Poitiers. A la Libération, tous deux font campagne auprès des pouvoirs publics et de



Pierre Join-Lambert (dans : *Monde gitan*, 1983)

l'opinion pour améliorer la situation de ces populations. Parmi les personnes rencontrées, le conseiller d'État Pierre Join-Lambert (1906-1983) obtient en 1949 la création d'une *Commission interministérielle d'étude des questions intéressant les populations d'origine nomade*⁷ dont on lui confie la présidence. Cette commission réunit des représentants des ministères de la Santé publique et de la Population (dans le rôle de coordinateur), de l'Intérieur, de l'Industrie et du Commerce, du Travail, de l'Éducation nationale, de la Justice, ainsi qu'un délégué de l'Association des maires de France. Elle livre très vite ses conclusions dans le sens d'une nouvelle politique d'aide, de respect et de promotion devant réformer une ancienne législation basée sur « la répression et l'interdiction »⁸. Les préconisations émises touchent au service social, à l'instruction, au travail, à la Sécurité sociale ainsi qu'au stationnement, le but étant en cette matière d'« assurer aux nomades, par les moyens les plus variés, des lieux de stationnement sains pour l'été et l'hiver, les stationnements d'hiver surtout devant être équipés au point de vue sanitaire ».

⁵ Après la guerre, elle crée et anime l'association *L'Aide aux nomades*, devenue ensuite *Les Amitiés tziganes*. Elle restitue sa connaissance du milieu tzigane dans un roman : *T'es Manouche, mon frère ?* paru en 1967 aux éditions du Scorpion.

⁶ En octobre 1948, le Père Jean Fleury fonde l'Aumônerie nationale catholique des Gitans et Tsiganes de France qu'il quittera en 1964.

⁷ Créée par arrêté du 1^{er} mars 1949, cette commission est réorganisée en 1959 avant de cesser toute activité en 1968 après la démission de Pierre Join-Lambert de la présidence en 1967.

⁸ En particulier, la loi du 16 juillet 1912 sur les professions ambulantes et la réglementation de la circulation des nomades instaurait le carnet anthropométrique d'identité que chaque nomade devait faire viser par les autorités locales à chaque déplacement. Ses dispositions sont atténuées par la loi n°69-3 du 3 janvier 1969 qui instaure à la place un « livret de circulation », lui-même abrogé par la loi n°2017-86 du 27 janvier 2017 relative à l'égalité et la citoyenneté.

Approuvée par les ministres, la note de la commission interministérielle est diffusée le 3 novembre 1949 à travers une circulaire du directeur général de la Population Emmanuel Rain adressée aux directeurs départementaux de la Population. Mais elle ne rencontre que très peu d'écho, ce qui conduit la commission interministérielle à s'appuyer de plus en plus sur l'action d'associations dont Pierre Join-Lambert suscite la création. Le 4 juillet 1949 a été déclarée l'association *Les Études tziganes* qui vise l'étude scientifique des populations nomades⁹ et se dote à partir de 1955 d'une revue éponyme. Le 8 novembre 1960 est déclaré dans son prolongement le *Comité national d'information et d'action sociales pour les « gens du voyage » et les « personnes d'origine nomade » (CNIN)*¹⁰. Entre-temps, Pierre Join-Lambert est aussi à l'initiative de l'*Association parisienne pour le stationnement des Tziganes et des personnes vivant en roulotte* qui est déclarée à Paris le 21 juillet 1958¹¹.

✓ ***L'Association parisienne pour le stationnement des Tziganes et des personnes vivant en roulotte (1958-1977)***

Cette création suit de peu les débats du Conseil général de la Seine de mars 1958 dont il ressort que « les conditions dans lesquelles vivent les tziganes, contraints d'errer de campement en campement, ne disposant dans les rares lieux de stationnement où ils sont tolérés, d'aucun rudiment d'équipement sanitaire, ne font qu'entretenir en eux les tendances qui leur sont couramment reprochés : instabilité, paresse, mépris de l'hygiène ». L'urbanisation rapide de l'ancienne zone autour de Paris, l'indisponibilité quasi-complète des domaines de l'État ainsi que la réglementation du préfet de police sur le stationnement des gens du voyage¹² tendent à rejeter les « nomades » hors du département.

L'association se donne pour tâche principale « l'acquisition ou la location de terrains de stationnement, leur aménagement, leur gestion et leur administration, la liaison, au point de vue social, entre les différents services et œuvres s'occupant des personnes vivant en roulottes et des tziganes ». Siégeant auprès de l'UNIOPSS¹³ au 103 rue du Faubourg Saint-Honoré à Paris (8^e arrt), elle réunit des hauts fonctionnaires de la Santé et de la Population (Roland Assathiany, Hazemann, Jean Maroille), du Commerce et de l'Industrie (Mlle Levy), des membres du Conseil d'État (Holleaux, Join-Lambert, Le Gorgeu, Mamers), ainsi que des personnalités du monde associatif (Équipes d'Amitié, Comité français de service social, École des Parents, Conférence St Vincent-de-Paul, Centre français de protection de l'enfance, Secours catholique, associations professionnelles...). Marie-Louise Tournier, chef du service social de la Caisse centrale d'allocations familiales de la région parisienne (CCAFRP) rencontrée par Pierre Join-Lambert dès 1948, en est la conseillère technique et participe à la recherche de terrains.

Dix-huit ans plus tard, lors de l'assemblée générale du 18 février 1976, il apparaît pourtant à ses membres que l'association « vient de passer une longue période sans grande activité et l'Assemblée générale qui nous réunit est la première depuis l'année 1965. Non pas qu'il n'ait été effectué de nombreuses démarches pour réaliser le but de l'Association, à savoir la recherche et l'acquisition d'un terrain de stationnement, mais les difficultés administratives ont été telles qu'aucune réalisation

⁹ Déclaration au *Journal officiel* le 4 août 1949.

¹⁰ Déclaration au *Journal officiel* le 23 novembre 1960.

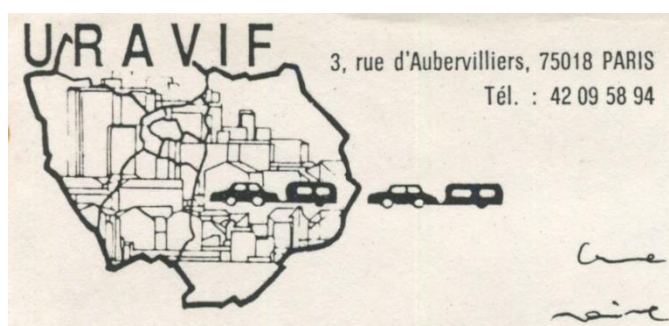
¹¹ Déclaration au *Journal officiel* le 9 août 1958.

¹² Les dispositions de l'arrêté du 17 juin 1949 du préfet de police réglementant le stationnement des nomades dans le département de la Seine et imposant dans les campements un équipement sanitaire y rendent presque impossible tout stationnement.

¹³ Union nationale interfédérale des œuvres privées sanitaires et sociales.

effective n'a pu être faite ». Elle « n'a pu déboucher sur aucun projet réalisable par suite de l'incompréhension d'une population qui a toujours mis des entraves à l'installation des nomades et par suite aussi de difficultés administratives ». Elle possède un terrain à Gonesse, mais l'opposition de la ville ne permet pas de l'utiliser. La pertinence du maintien de l'association est lourdement interrogée.

- ✓ ***L'Union des associations de la région parisienne pour la promotion des Tziganes et des autres gens du voyage (1977-1983), devenue Union des associations de la région Ile-de-France pour la promotion des Tsiganes et autres gens du voyage, URAVIF (1983-2013)***



Dans le même temps, selon un rapport de Marie-Louise Tournier¹⁴, le nombre de voyageurs a augmenté en raison d'une forte natalité, des progrès de l'hygiène et de l'intense développement démographique et économique de la région parisienne. On estime cette population à 15.000 ou 20.000 personnes, la moitié étant sédentaire et la

plupart française, à l'exception de Yougoslaves récemment arrivés en France. Le problème essentiel rencontré par les familles itinérantes ou semi-itinérantes reste celui du stationnement, dont dépend les possibilités de travail des parents, de scolarité des enfants, de soins aux malades et en général d'insertion dans la société. À l'issue d'une journée d'étude organisée dans les Yvelines, une action portée au niveau régional apparaît désormais nécessaire. Aussi, le 19 avril 1977, l'Association parisienne pour le stationnement des Tziganes et des personnes vivant en roulottes change-t-elle son titre en Union des associations de la région parisienne pour la promotion des Tziganes et des autres gens du voyage. Son siège est transféré dans les locaux du CNIN au 2 rue d'Hautpoul (19^e arrt). La nouvelle association jouera un rôle de coordination, de liaison et d'aide morale et matérielle des organisations parties prenantes. La recherche de terrains est en principe dévolue aux associations départementales qui composent la nouvelle Union, alors au nombre de six : l'Association départementale pour la promotion des Tsiganes et voyageurs créée en Seine-Saint-Denis en 1969¹⁵, l'Association départementale « Gens du voyage » créée dans l'Essonne en 1972¹⁶, l'association des Amis des gens du voyage créée en Seine-et-Marne en 1972¹⁷, l'Association des gens du voyage de Val de Marne créée en 1976¹⁸, la section d'Argenteuil du Comité national d'entente des gens du voyage, créé en 1973¹⁹, et l'Association départementale des Yvelines pour la promotion des Tziganes et autres gens du voyage encore en formation²⁰. L'Union régionale ne s'engage localement que dans le ressort de Paris et du Val-de-Marne.

¹⁴ Marie-Louise Tournier, *Les gens du voyage dans la région parisienne, dans les Yvelines*, rapport, mai 1978, 18 p.

¹⁵ Déclarée le 4 novembre 1969 à la préfecture de Seine-Saint-Denis (annonce du JO le 4 décembre 1969).

¹⁶ Déclarée le 27 janvier 1972 à la sous-préfecture de Palaiseau (annonce du JO le 5 février 1972).

¹⁷ Déclarée le 21 juin 1972 en préfecture de Seine-et-Marne (annonce du JO le 7 juillet 1972).

¹⁸ Déclarée le 12 mai 1976 en préfecture du Val-de-Marne (annonce du *Journal officiel* le 3 juin 1976).

¹⁹ Déclaré le 1^{er} août 1973 à la préfecture de police (annonce du *Journal officiel* le 12 août 1973).

²⁰ Déclarée le 26 juillet 1977 à la préfecture des Yvelines (annonce du *Journal officiel* le 4 août 1977).

L'association emploie d'abord un délégué général de 1978 à 1980, Maurice Crozat, directeur adjoint à la préfecture de Paris, puis un secrétaire général de 1981 à 1987, Joël Viarteix, travailleur social et auteur d'un opuscule sur *L'enfant tzigane yougoslave en Ile-de-France* (URAVIF/ASET, 1985). Par la suite, elle se technicise en recrutant des urbanistes puis des juristes sans se départir d'un rôle d'interpellation des pouvoirs publics. À la suite de la première loi « Besson » de 1990²¹, elle mène jusqu'en 1992 une étude d'envergure sur les « besoins en matière d'habitat et de stationnement des gens du voyage en Ile-de-France²². À partir du constat que la majorité des aires d'accueil sont impropres à la vie et à l'habitat (à proximité de déchetteries ou d'autoroutes, sous des lignes hautes tension...), elle y promeut plus fermement un changement de paradigme : l'accès à un ancrage territorial plutôt que l'errance, le séjour et l'habitat plutôt que le stationnement, qui autorise en particulier une alternance bisannuelle entre itinérance et « sédentarité ». L'URAVIF et ses associations membres participent aux commissions départementales des gens du voyage chargées d'élaborer les schémas départementaux d'accueil des gens du voyage prévus par la loi. Dans ce cadre, elles réalisent des études locales et se voient confier par des collectivités la participation à des missions de maîtrise d'œuvre urbaine et sociale (MOUS)²³ pour la création d'un habitat adapté. De 1997 à 1999, l'URAVIF mène une seconde grande étude régionale sur *Les aires de stationnement des Gens du voyage : un droit à la ville dans le respect de l'environnement* à la demande de la Direction régionale de l'Équipement. En 1996 puis de façon plus suivie à partir de 2006, l'URAVIF endosse enfin une mission d'*Observatoire régional de l'habitat des gens du voyage en Ile-de-France* pour faire connaître l'état de l'offre publique en matière de terrain d'accueil et d'habitat. Entre-temps, en 2000, la loi « Besson 2 » renforce les obligations des communes en la matière²⁴.

En 2013, des désaccords internes empêchent l'URAVIF de mener à son terme une nouvelle grande étude dont le Conseil régional d'Ile-de-France suspend le financement. Non retenue pour d'autres appels à projet, l'association est alors amenée à licencier ses deux salariés et à cesser toute activité.

Présentation du fonds

Le fonds contient très peu d'éléments de l'Association parisienne pour le stationnement des Tziganes et personnes vivant en roulotte créée en 1958. On trouvera pour l'essentiel des comptes rendus de réunions de ses instances associatives tenues de façon très irrégulière. Cette situation tient sans doute, au moins en partie, aux entraves qui ont affecté l'activité de cette association dans la poursuite de ses objectifs, même si le fonds ne contient pas les documents rendant compte des démarches entreprises auprès de l'État, des collectivités et autres services.

Les archives de l'Union régionale créée en 1977 couvrent donc la quasi-totalité du fonds. Pour autant, les archives des instances associatives ne sont conservées que jusqu'en 1996. Les dossiers liés aux activités proprement dites de l'URAVIF et de ses associations membres relèvent de leurs missions d'étude en lien avec les départements et la région Ile-de-France : des rapports, des enquêtes, des statistiques, des cartes, des plans, des dossiers de maîtrise d'œuvre d'utilité sociale (MOUS), des documents de travail. Les autres catégories de dossiers concernent quelques actions particulières d'accompagnement individuel et familial, des campagnes auprès des pouvoirs publics, des activités

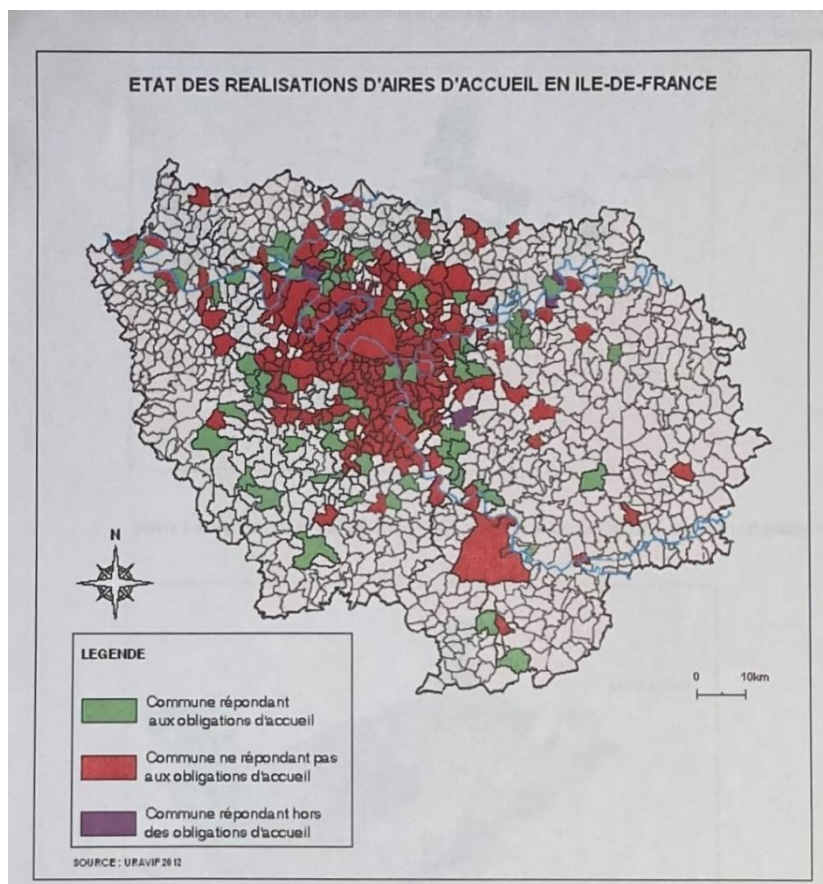
²¹ La loi n°90-449 du 31 mai 1990 portée par le ministre du Logement Louis Besson imposant aux départements d'établir des schémas départementaux prévoyant « les conditions d'accueil spécifiques des gens du voyage » et obligeait les communes de plus de 5 000 habitants à réserver aux gens du voyage des terrains aménagés.

²² URAVIF, *Pour une meilleure connaissance des besoins en matière d'habitat et de stationnement des gens du voyage en Ile-de-France*, 1992. Cette étude est financée par la Délégation interministérielle à la Ville et au Développement social urbain, le Conseil régional d'Ile-de-France et la Caisse des dépôts et consignations.

²³

²⁴ Loi n°2000-614 du 5 juillet 2000 relative à l'accueil et à l'habitat des gens du voyage.

éducatives et culturelles, des formations, la diffusion d'une information sur les aires d'accueil existantes à travers l'animation d'un Observatoire régional de l'habitat des gens du voyage en Ile-de-France, des publications, des journées d'études... Les relations et participations associatives extérieures forment enfin une partie conséquente de ce fonds.

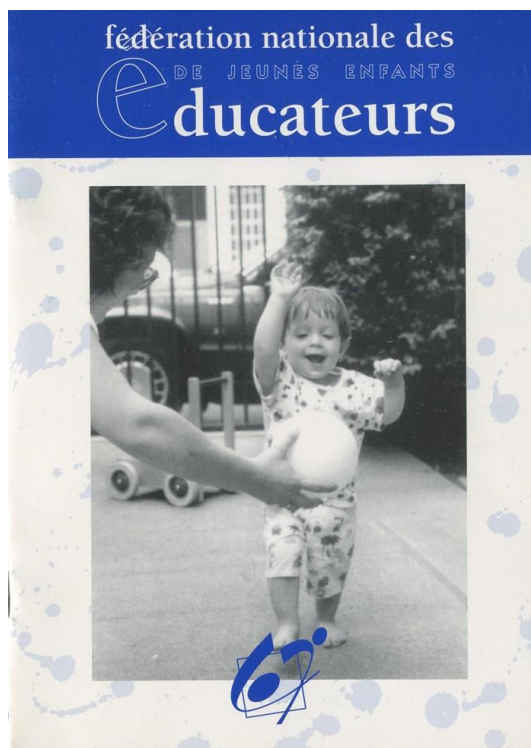


« État des réalisations d'aires d'accueil en Ile-de-France », dans : URAVIF, *Les aires de stationnement des Gens du voyage : un droit à la ville dans le respect de l'environnement : rapport intermédiaire*, 2012.

Notice historique

La FNEJE a eu pour premier antécédent la création en 1937 du Syndicat national des jardinières d'enfants. La Seconde Guerre mondiale éclipse cette première organisation, qui ne revient sur le devant de la scène qu'en 1950 à Paris, avec le premier Congrès national des jardinières d'enfants puis un second en 1952 et un troisième en 1954. Il se développe ainsi en France le premier terrain associatif pour les professions de la petite enfance, entre partage d'expérience, discours professionnel et militantisme pour la reconnaissance de la profession. La formation est un point essentiel de leurs actions : les membres de l'association obtiennent une première reconnaissance professionnelle avec le diplôme de jardinière-éducatrice en 1954, sous l'action conjointe de l'Association des Centres de Formation de Jardinières Éducatrices (ACFJE) et l'Union Nationale des Jardins d'Enfants français (UNJE). En 1973, le diplôme d'État d'Éducateur de Jeunes Enfants remplace ainsi l'ancienne certification et la dénomination Jardinière d'enfants côtoie désormais celle de la profession d'Éducateur de Jeunes Enfants. Trois associations régionales fusionnent pour créer la fédération nationale, sous le nom de Fédération nationale des éducateurs de jeunes enfants et de jardinières-éducatrices spécialisées (FNEJEJES).

Dans les années 1980, la fédération tend à décentraliser la portée de ses actions qui, auparavant, concernaient essentiellement la région parisienne, notamment avec l'action de l'ARPEJE (Association régionale parisienne d'éducatrices de jeunes enfants). Par la suite, les associations locales se développent petit à petit sur le territoire et s'intègrent aux débats lors des assemblées générales de la FNEJE. L'année 1982 marque particulièrement son histoire, la FNEJEJES devenant officiellement la FNEJE. Elle regroupe ainsi d'autres associations professionnelles désignées comme FNEJE locales ou départementales. Au sein de ses activités, la fédération propose également un pôle formation ou journées départementales, sa principale ressource financière, ainsi que des journées d'études professionnelles ouvertes à tous, appelées journées de perfectionnement puis à partir de 1993 dénommées Universités d'Automne, au rythme d'une rencontre tous les deux ans jusqu'à la 19e et dernière édition en 2011. Le dialogue interprofessionnel reste l'un de leurs principaux objectifs, avec plusieurs actions pour la reconnaissance et une meilleure considération du métier, pour le développement et la réforme de la formation professionnelle et du diplôme d'État, tandis qu'un dialogue permanent s'effectue auprès des organismes, ministères et administrations d'État, en tant que représentant de leur activité à l'égard des pouvoirs publics. En 2022, la FNEJE existe toujours sous une autre forme, sans siège associatif et reste active à travers les réseaux sociaux, toujours dans l'objectif d'un partage interprofessionnel, entre visioconférences et journées d'étude organisées par les FNEJE locales.



Plaquette de la FNEJE (sans date)

Les archives de la FNEJE sont composées de documents produits par des administrateurs différents. Une caractéristique de beaucoup d'associations professionnelles est d'avoir des archives "éclatées" en raison d'un fonctionnement largement ou totalement bénévole. En outre, le fonds comporte des documents souvent présents dans ce type de fonds (statuts, compte rendu des instances de gouvernance, documents relatifs aux activités propres de l'association) mais ce contexte explique certaines lacunes avec des documents habituellement présents dans le fonds. On ne retrouve par exemple aucun document sur la trésorerie, les impôts ou la comptabilité, qui devraient être présents. La comptabilité ne concerne en effet que les externalisations faites par des entreprises et les documents liés aux ressources financières de la fédération se trouvent plus particulièrement dans les dossiers d'instance de gouvernance.

Notice historique

L'histoire d'Askoria débute dans les années 1960, alors que s'ouvrent les discussions sur l'ouverture d'instituts régionaux de formation de travailleurs sociaux prévus au VI^e Plan de développement économique et social. Ce modèle de formation s'inscrit dans le cadre de la politique d'« action sociale globale » définie par Bernard Lory, en contrepoint des IUT Carrières sociales lancés en 1966 par l'Éducation nationale. Une réserve foncière est obtenue auprès de la mairie de Rennes en 1966 pour un bâtiment à proximité du campus universitaire et c'est dix ans après, le 1^{er} septembre 1976, que le nouveau centre ouvre ses portes sous le nom d'IRFTS (Institut régional de formation des travailleurs sociaux) de Bretagne. Sous la codirection de deux grandes figures régionales de l'éducation spécialisée, Michel Lemay et Paul Lelièvre, un dispositif de formation est mis en place pour les futurs travailleurs sociaux. Celui-ci amalgame un courant clinique et un courant historique de l'éducation populaire et du scoutisme. À la suite de l'arrêté du 22 août 1986 portant création d'instituts régionaux du travail social, l'IRFTS est rebaptisé IRTS (Institut régional des travailleurs sociaux).

Dès 1992 les présidents et directeurs de différents centres de formation régionaux de travailleurs sociaux se rencontrent trois fois par an pour discuter et échanger sur leurs pratiques de formation. En 2004, un accord autour de huit axes de coopération est scellé pour renforcer le rapprochement. En 2009, les cinq centres de Bretagne se retrouvent au sein du GIRFAS Bretagne (Groupe des instituts régionaux de formation des acteurs sociaux de Bretagne), créé en 2005, et commencent un long travail de mise en commun des pratiques formatrices, des dispositifs ECTS, des procédures de sélection, ... En 2013 naît l'association Askoria à la suite d'une fusion entre trois instituts de formation et de recherche du travail social : l'IRTS de Bretagne, l'AFPE et ARCADES Formation.



Paul Lelièvre (1922-2007),
cofondateur de l'IFCS à Rennes
avec Michel Lemay

Présentation du fonds

Ce fonds comprend des archives administratives et pédagogiques des anciennes composantes d'Askoria, en particulier : l'Institut régional de formation d'assistantes et d'assistants de service social (IRFASS) depuis 1952, l'Institut de formation aux carrières sociales (IFCS) depuis 1965, le Centre de formation des animateurs depuis 1971.

4 Fonds Rachel Bailly

50

Notice historique

Après le lycée, Rachel Bailly commence une formation de jardinière d'enfants et travaille dans plusieurs établissements. Désireuse de s'occuper d'enfants en difficulté, elle découvre en 1950 le centre d'observation de La Prévalaye à Rennes où elle reste dix ans. En 1960, elle fonde avec son époux Georges Bailly le Foyer familial scolaire du Canal à Rennes sous l'égide de la Fédération bretonne pour la sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence, établissement qui reçoit une quinzaine d'enfants, garçons et filles, les plus démunis sur le plan familial. Après l'ouverture de l'école d'éducateurs spécialisés de Rennes en 1963, elle participe également à la supervision des élèves en formation.



Présentation du fonds

Ce fonds est constitué d'archives professionnelles relatives principalement au Foyer Familial scolaire du Canal à Rennes (aujourd'hui géré par l'ARASS) où Rachel et Georges Bailly ont accueilli et accompagné bon nombre d'enfants.

Sylvain CID, archiviste, chargé de mission CNAHES

IV. LES MISSIONS DE SERVICE CIVIQUE AU CNAHES RAPPORT ANNUEL 2021



**AGENCE
DU SERVICE CIVIQUE**



Ci-après synthèse du Compte Rendu annuel 2021 du Service Civique rédigé par Philippe Lecorne, administrateur délégué au Service Civique au CNAHES

Sa réponse intégrale au questionnaire de l'Agence du Service Civique peut être consultée ici : <https://www.cnahes.org/le-cnahes/les-jeunes-volontaires-du-service-civique/>

Les 15 volontaires en Service Civique accueillis en 2021 (**3 en Bretagne (Rennes) 5 dans le Grand Est (Nancy) 1 en Hauts de France (Lille) 5 en Ile de France (Paris) 1 en PACA (Nice)) ont eu pour mission d'encourager la sauvegarde des archives et de l'histoire du travail social et en diffuser les connaissances.**

Les activités exercées ont été des *recueils de témoignages d'acteurs de l'action sociale, des recherches archivistiques, des formations et sensibilisations au traitement des archives, des participations à l'organisation et la mise en œuvre de manifestations ou d'expositions, des animations de groupes d'échanges* auprès d'étudiants et professionnels du secteur social et du grand public. Quand les conditions sanitaires nous l'ont permis, nous avons favorisé l'accueil de jeunes volontaires en binôme, afin d'éviter l'isolement de chacun. En dehors des périodes de confinement, les jeunes volontaires ont exercé leur mission en lien avec les bénévoles de l'association et le chargé de mission ainsi qu'au sein d'équipes de professionnels du social.

Nous avons établi **le plus de rencontres physiques possibles** avec les jeunes volontaires, mais le travail à distance (60% en moyenne sur l'année) nous a amenés à diversifier nos modalités d'accompagnement afin d'assurer un suivi plus intensif des travaux des jeunes volontaires dans l'objectif d'en vérifier l'état d'avancement, mais surtout pour que ces jeunes se sentent particulièrement soutenus dans un contexte où l'isolement n'est pas forcément bien supporté et peut être facteur de découragement.

À cet effet, **chaque délégation régionale développe ses propres outils**. Citons : cahier de bord journalier ou hebdomadaire, agendas plannings partagés, travaux de suivi des travaux, rencontres régulières, points d'étape, etc.

La crise sanitaire a d'ailleurs été pour le CNAHES l'occasion de développer des modes de **communication** et d'en expérimenter de nouveaux grâce à l'implication des jeunes volontaires (utilisation des réseaux sociaux, par exemple). Ils nous ont ainsi permis de développer des tutoriels d'utilisation du site internet, des modules pédagogiques, des montages audiovisuels etc.

L'implication des jeunes volontaires a permis de préparer certains projets quand bien même leur réalisation a été reportée en raison de la crise sanitaire. Ainsi en Bretagne, le colloque "Enfants et Justice" a été reporté deux fois et aura lieu en 2022. Il en est de même dans le Grand Est où le colloque national sur la pauvreté a dû être reporté en 2022.

Les jeunes volontaires **participent à toutes les réunions de l'association** : conseil d'administration, réunions des délégations régionales, commissions diverses (communication, notamment), ateliers divers. Il revient juste aux tuteurs de veiller à ce que soit garantie la spécificité de la place des jeunes volontaires parmi l'ensemble des bénévoles.

Si, en règle générale, le délégué régional apparaît comme tuteur des jeunes volontaires (ou le chargé de mission sur Paris), dans tous les cas, on peut parler de **groupe tutoral**. En effet, plusieurs militants de l'association se trouvent en coresponsabilité de l'accueil et de l'accompagnement des jeunes volontaires.

Tous **les tuteurs** sont d'anciens professionnels du secteur de l'action sociale, ayant suivi des formations adaptées à l'exercice de ces missions (travailleurs sociaux, psychologues, etc.). Ils ont une expérience avérée dans la gestion des personnes, l'accueil de stagiaires et la formation. Ils ont su très facilement intégrer la dimension spécifique du service civique par rapport à ces domaines, leurs compétences étant confortées par la prise de connaissance du guide des tuteurs et par des échanges entre eux.

Selon les régions, **le volume horaire moyen hebdomadaire** consacré au tutorat va de 4 à 8 heures. Il faut y rajouter le temps consacré à l'accompagnement des missions et au suivi des réalisations. Là où le tutorat est assuré par un groupe tutoral, le cumul des heures peut aller jusqu'à 30 heures hebdomadaires. Les outils sont multiples: calendriers partagés, entretiens hebdomadaires (soit en présentiel, soit en visioconférence), propositions d'ouvrages à lire, échange de savoirs visant à valoriser les compétences des jeunes. Quand les conditions le permettent, retrouvailles autour d'un repas... En général, les entretiens hebdomadaires sont consacrés : - à un bilan des actions réalisées et

l'analyse des difficultés et des réussites - un temps de projection sur la semaine suivante avec organisation du travail en fonction des priorités du moment et des centres d'intérêt des volontaires - un temps en lien avec l'actualité politique et sociale du moment afin de développer la curiosité du jeune volontaire et ses capacités de veille technique au regard des questions traitées

Dans certaines délégations, un bilan hebdomadaire est écrit puis validé par tous les tuteurs et remis aux jeunes volontaires. Les entretiens hebdomadaires sont régulièrement ponctués de points sur les connaissances acquises et celles qui restent à développer, sur les formations réalisées et sur leur projet d'avenir. Le projet professionnel est régulièrement au cœur des rencontres tutorales, mais un point plus complet est organisé tous les deux mois environ. Y sont évoquées les interrogations des jeunes volontaires, les opportunités à saisir (rencontres de professionnels, découverte de métiers). Outre les aspects techniques d'élaboration d'un projet professionnel sont aussi abordées les questions de savoir-être et de développement des aptitudes personnelles susceptibles d'asseoir un projet d'avenir qui dépasse le seul cadre de l'orientation professionnelle. Des aides spécifiques sont proposées : rédaction de lettre de motivation, de CV, mobilisation des réseaux de l'association (rencontres de personnes ressources, visite d'institutions publiques et privées, etc.)

Les travaux menés par les jeunes volontaires sont aussi l'occasion de mise en perspective avec **le projet d'avenir de chacun**. Les activités proposées sont adaptées au projet d'avenir des jeunes : certaines actions peuvent être laissées de côté, d'autres au contraire renforcées et certains partenariats mobilisés en fonction des motivations des jeunes.

D'autres possibilités existent : la participation à des cours organisés par les centres de formation, l'accès aux archives départementales, les ressources documentaires de nos partenaires, etc.

Incitation est faite aux jeunes volontaires de participer à des manifestations destinées à des jeunes en recherche d'emploi ou de formation : journées portes ouvertes des centres de formation, forums Emplois, etc.

Si la crise sanitaire nous a contraints à envisager certains aménagements dans notre organisation, la forte mobilisation des tuteurs ainsi que l'engagement des jeunes volontaires ont permis de lever les difficultés. Il n'en reste pas moins qu'est nécessaire une vigilance bienveillante auprès des jeunes afin qu'ils respectent les codes d'insertion dans un monde professionnel ou/et associatif : respect des horaires, respect des engagements, relations avec les autres, etc.

Sur les 8 jeunes volontaires ayant terminé leur mission en 2021, on note :

- ✓ une jeune volontaire en situation de handicap embauchée comme secrétaire médicale par une association du secteur social
- ✓ une jeune volontaire entrée en formation de paysagiste
- ✓ une jeune volontaire dont le contrat a précocement été interrompu d'un commun accord après avoir passé des concours de la fonction publique
- ✓ un jeune volontaire a entrepris un stage professionnel de grand intérêt pour lui à l'institut Jacques Delors, dans le cadre du dispositif CIFRE pour les doctorants
- ✓ un jeune est entré en master production audiovisuelle de l'INA
- ✓ une jeune a obtenu un CDD de 6 mois comme sociologue consultante auprès d'une collectivité publique.

Une note de cadrage d'accueil des jeunes en service civique a été rédigée et avalisée par le conseil d'administration CNAHES. Elle est prise en compte par chaque délégué régional. Une délégation régionale ne se lance dans le dispositif que si elle s'y sent prête, à savoir que cette hypothèse est travaillée avec les membres de chaque délégation. C'est à ce stade que sont désignés les tuteurs et les personnes qui participeront plus activement à l'accompagnement des volontaires, au regard des activités prévues. Quand un jeune est accueilli, nous en informons les adhérents et nos partenaires, nous mettons à la disposition du jeune une documentation relative aux actions du CNAHES et nous concrétisons un temps d'accueil où nous associons souvent d'anciens jeunes volontaires qui sont devenus membres du CNAHES

La plupart des jeunes volontaires sont force de proposition dans un certain nombre d'activités; ils font ainsi évoluer les manières de faire des membres du CNAHES. Cela est particulièrement vrai dans les actions de communication : gestion du site internet, comptes-rendus de réunions, création de documents (affiches, bannières, flyers, etc.) Nous restons à l'écoute des volontaires et les invitons à nous faire part de leurs idées, de leurs souhaits tant dans le cadre des activités propres à l'association que dans celui de la préparation et concrétisation de leur projet d'avenir.



Photo réunion CA et JVSC 24 mars 2021

La durée des formations théoriques proposées aux jeunes volontaires est très variable car de multiples formations peuvent venir enrichir le socle de base obligatoire. Elle est au minimum de 2 demi-journées et peut atteindre, dans bon nombre de cas, de 4 à 6 journées. Deux formations de 3 heures ont été organisées à l'échelle nationale pour l'ensemble des jeunes volontaires en activité.

- ✓ *Connaissance des institutions européennes, place des citoyens européens et leur participation aux processus décisionnels*
- ✓ *Les droits de l'enfant : l'évolution du statut juridique et social de l'enfant en France, le statut de l'enfant en Europe, la convention internationale des droits de l'enfant.*

Confinement oblige, ces formations ont eu lieu en visioconférence. Le retour très positif des jeunes nous conduit à agrandir ce format sur 2022. Beaucoup d'autres actions sont organisées en interne (formation à l'audio-visuel dans le cadre du recueil de témoignages) ou du moins avec nos partenaires habituels (*associations sociales et médico-sociales, centres de formation de travailleurs sociaux, archives départementales, École nationale de la protection judiciaire de la Jeunesse*). De plus, nous renforçons les formations collectives en réunissant en distanciel les volontaires de l'ensemble des délégations .

Un administrateur de l'association a été désigné comme administrateur délégué au service civique et entretient des échanges réguliers avec les délégués régionaux. Un point est fait à chaque réunion du conseil d'administration sur l'évolution du dispositif, l'implantation des différents postes, les difficultés éventuellement rencontrées, les missions et tâches confiées aux jeunes volontaires. Chaque année est diffusée à tous les délégués régionaux et aux tuteurs une fiche de procédure qui actualise les différentes instructions afférentes au dispositif. La gestion de l'ensemble du dispositif national représente au minimum 10 heures mensuelles pour l'administrateur délégué. Toutes les décisions relatives au service civique ont été prises en réunions du conseil d'administration où sont représentées toutes les délégations régionales (notamment la répartition des postes par délégation régionale). Une fois par an, un temps de la réunion des délégués régionaux est consacré au service civique, ce qui permet un échange des expériences et la mise en évidence des bonnes pratiques. Une note de cadrage annuelle vient rappeler les décisions prises quant à l'accueil et le suivi des jeunes volontaires.

extrait du Compte Rendu annuel 2021 réalisé en synthèse par
Philippe LECORNE, administrateur, DR Provence-Alpes-Côte d'Azur et
Corse , Responsable National des Services Civiques